

L'Image d'Edesse et le **Saint Suaire**



SOMMAIRE

Editorial

Pierre Mérat

• 3

Recherche

**DÉCOUVERTE D'UN MOULE D'ENSEIGNE
À L'EFFIGIE DU SAINT SUAIRE**

Alain Hourseau

• 4

Actualité

L'AN PROCHAIN À TURIN

George Edel

• 21

Etude

**LA QUESTION DE L'IDENTITÉ
ENTRE L'IMAGE D'ÉDESSE ET LE LINCEUL DE TURIN**

Yves Saillard

• 22

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Laurent Touchagues

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION
Pierre Mérat

REVUE
INTERNATIONALE
DU LINCEUL
DE TURIN

Octobre 2014
7,50 €
cielt@wanadoo.fr

CONCEPTION GRAPHIQUE
Loïc Porcher

IMPRESSION
Imprimerie La Renaissance

N° ISSN : 1621-8604

Avec l'espoir de nous faire pardonner le très long retard de publication de ce n°38, nous vous présentons deux articles d'un extrême intérêt.



Le premier relate une découverte étonnante que l'on pourrait communément appeler « miraculeuse ». Vous connaissez tous le « méreau » découvert dans la vase de la Seine lors de travaux réalisés au Pont-au-Change à Paris en 1855 : c'est une plaquette souvenir de pèlerinage, dont Alain Hourseau vous parle plus loin. Cet auteur, très instruit de l'histoire moyenâgeuse de la région de Lirey, a su qu'un promeneur avait récemment trouvé dans un champ fraîchement labouré une moitié du moule ayant servi à fabriquer une plaquette analogue au XIV^e siècle ! Malgré des centaines de labours, on reconnaît très bien sur la pierre de ce demi-moule les traits qui permettent de le rattacher sans erreur au Linceul de Lirey. L'auteur a fait d'importantes recherches sur cette industrie de « bimbeloterie » dont il a retrouvé les produits en de nombreux sites de pèlerinages.

Le deuxième article est un travail d'Yves Saillard, dont nous connaissons la précision et la rigueur des recherches. Son thème, « Linceul de Lirey et Image d'Edesse », a déjà fait couler beaucoup d'encre. Des auteurs de poids comme Emmanuel Poulle, Ian Wilson et d'autres ont défendu leurs positions respectives. Yves Saillard reprend la tradition, depuis le règne du toparque Abgar jusqu'aux derniers textes contemporains de la 4^{ème} croisade, avant de nous livrer une conclusion différente de celle des deux auteurs cités.

Pour clore cet éditorial, je vous informe de mon départ volontaire de la présidence de notre association, notre nouveau président étant Monsieur Laurent Touchagues, qui est proche des travaux du CIELT depuis le début et saura diriger cette revue pour votre satisfaction. Le siège social a changé également et vous devez vous adresser à « Secrétariat du CIELT, 2, rue de Noailles, 78000 Versailles », comme indiqué dans les espaces administratifs de la revue.

Enfin, à l'occasion de la prochaine ostension du Suaire à Turin, au printemps 2015, notre trésorier George Edel nous prépare un voyage dont les détails vous seront ultérieurement communiqués. ●

Pierre Mérat

NOUVELLE ADRESSE :

CIELT 2, rue de Noailles • 78000 Versailles
Téléphone : 01 45 48 67 15 • Courriel : cielt@wanadoo.fr

Découverte d'un moule d'enseigne à l'effigie du Saint Suaire

Alain HOURSEAU

Le célèbre Suaire de Turin entre dans l'Histoire dans une petite commune auboise, celle de Lirey, près de Bouilly, entre le milieu du XIV^e siècle et le début du XV^e siècle. On ne peut évidemment pas traiter ce sujet complexe en quelques lignes. C'est pourquoi je ne présenterai ici que l'un des aspects de son séjour à l'aide d'une découverte archéologique majeure et inédite, celle **d'un moule d'enseigne** consacré à cette relique, en 2009. J'en ai été aussitôt averti afin de l'étudier.

Après le décès héroïque du chevalier Geoffroy de Charny, seigneur de Lirey, lors de la bataille de Poitiers, le 19 septembre 1356, en tentant de protéger le roi Jean II le Bon, sa veuve, Jeanne de Vergy, dépose le linceul dans la collégiale fondée à cet effet en juin 1343, par son mari. Les quatre chanoines et le doyen Robert de Cailliaco assurent sa protection et l'organisation des ostensions.

AFFLUENCE DES PREMIERS PÈLERINS

Bénéficiant d'indulgences du pape et des principaux évêques du royaume, se déversent alors les flots des premiers pèlerins, originaires de France, mais aussi de divers pays européens, envahissant les rues de Lirey et entrant dans l'église, en grande dévotion, chantant des cantiques et tombant en prière.

Les chanoines ont exposé la sainte relique dans le fond de l'église, comme il est précisé dans la supplique du 14 mai 1473 : « (...) *Entre lesquels aornements, sanctuaires et joyaulx estoit le précieux et Saint Suaire de Nostre Seigneur Jhésu Crist ou représentation d'icellui, dont ladite église estoit moult décorée et valoit plus à icelle église les offrandes, aulmosnes et oblacions des afflauns illec par dévotion et révérence dudict Suaire* » (Arch. Aube 9G1).

Ce petit village tranquille devient alors l'un des lieux les plus importants de la chrétienté française, rivalisant avec les plus grands sanctuaires de l'époque : le Mont-Saint-Michel, Saint-Martin de Tours, Notre-Dame du Puy, Rocamadour, Saint-Fiacre en Brie, Saint-Thibault de Provins ou Saint-Julien du Mans. Pour s'y rendre, les pèlerins rejoignent la voie romaine de Troyes à Auxerre. En venant du nord, ils prennent un embranchement qui se détache à la hauteur de Villery, plus précisément dans le village d'Aubeterre, aujourd'hui disparu, et qui rejoint Tonnerre en passant entre les communes de Jeugny et Fays-la-Chapelle. En venant du sud, ils coupent directement à travers le finage de Machy.

Le pèlerin bénéficie d'un statut spécial et reconnu. Il jouit d'une protection juridique très étendue. Il est protégé dans sa personne, car ses agresseurs sont lourdement punis, et dans ses biens. Il ne peut être ni arrêté, ni séquestré et il est exempté de taxes et de péages. Il se déplace généralement à pied, mais l'usage d'une mule ou d'un âne est fréquent. Les hébergements sont demandés aux particuliers, l'hospitalité faisant partie des devoirs de charité. Les monastères sont les lieux d'étapes privilégiés. →

→ Mais surtout, le pèlerin est reconnaissable à son habillement. Il est revêtu d'une tunique qui lui descend jusqu'aux genoux, pour les hommes, et jusqu'aux chevilles, pour les femmes. Par-dessus, il porte un surcot, réalisé dans une étoffe grossière et dépourvu de manches, qui gardera, jusqu'à aujourd'hui, le nom de pèlerine. En protection des intempéries, le costume du pèlerin se caractérise par le chapeau, une sorte de capuchon qui recouvre la nuque et porte le nom de « chaperon ». Il porte des attributs comme la besace et le fameux « bâton de pèlerin », appelé bourdon. Ce dernier aide le pèlerin à marcher, mais surtout à se défendre des loups, particulièrement nombreux dans la région. Il représente en outre, symboliquement, la croix du Christ.

Il existe plusieurs types de pèlerinages

Tout d'abord, le pèlerinage de dévotion ou de pitié. Surtout pratiqué par les moines comme un exercice d'ascèse, il est l'occasion de vivre seul avec Dieu, dans une rupture totale avec le monde extérieur. À partir du IX^e siècle se développe l'idée de partir vers un lieu défini, sanctifié par la présence divine ou par celle des corps d'apôtres ou de martyrs. Ce pèlerinage ne s'adresse pas uniquement aux religieux et offre l'occasion d'obtenir des indulgences partielles.

Le pèlerinage pénitentiel est prescrit par les autorités religieuses pour le rachat des fautes jugées très graves, comme les crimes sexuels, homicides ou vols de biens de l'Église. À partir du XIV^e siècle, il sera éclipsé par la flagellation, plus spectaculaire.

Le pèlerinage d'intercession est très répandu. Les pèlerins se rendent sur les reliques d'un saint pour lui demander une grâce. La fragmentation des corps des saints et la multiplication du culte des reliques ont développé ces pèlerinages.

On distingue également le pèlerinage de guérison, pour obtenir la guérison d'une infirmité, le pèlerinage posthume, effectué en mémoire d'un défunt qui n'a pu réaliser son vœu, et le faux pèlerinage, réalisé par des pèlerins « touristes », sans foi chrétienne, ou pour dissimuler une activité de voleur ou de mendiant.



Il est étonnant de constater qu'il n'y a pas eu, officiellement, de miracle lors des ostensions du Suaire, ce qui aurait été un catalyseur de dévotion. Par exemple, en décembre 1377, les premiers miracles ont lieu dans l'église de Sainte-Catherine-de-Fierbois (Indre-et-Loire), près de Tours, où le roi Charles V s'empresse alors de se rendre.

Enfin, et venons en au fait, les pèlerins accrochent des *enseignes* en témoignage du périple accompli. Réalisées en plomb ou en étain, et souvent dans un mélange de ces deux métaux, ces enseignes sont alors cousues sur le chaperon ou suspendues sur le bourdon. Fabriquées en série, artisanalement, elles sont vendues dans la « boutique » du centre du pèlerinage. Ce commerce génère des revenus importants, indispensables pour faire face aux dépenses, comme à Compostelle, ou à Rocamadour, depuis un siècle et demi.

Très vite, la collégiale de Lirey souhaite profiter de ces foules dévotes en proposant la vente d'enseignes, comme dans tous les centres de pèlerinages. La manne induite de ce commerce est normalement proportionnelle à l'importance de la relique et des flots de visiteurs. C'est le cas pour la relique de Lirey, l'une des plus importantes ramenées d'Orient. Il y a également intérêt pour les moines à faire connaître l'existence de leur trésor et à entretenir la ferveur autour de lui. Pour cela, les chanoines doivent mettre en place un atelier de fabrication de ces enseignes. Ils doivent trouver un artisan bintelotier, →

capable de ciseler des moules et de procéder aux coulées de métal en fusion, selon les techniques de l'époque.

L'accueil des pèlerins doit être soigné. En plus de la boutique de souvenirs, les pèlerins engendraient un autre commerce parallèle, celui de la restauration et de l'hébergement.

LE COMMERCE DE BIMBELOTÉRIE

Le flot des pèlerins alimente l'économie locale. L'argent des fidèles est le bienvenu pour les caisses de l'Église, qui ne brandit pas le démon de « l'usure ». Très rapidement, l'Église autorise et contrôle le commerce de bibeloterie, et notamment des enseignes, à Lirey, où une officine est créée. Le terme de « bibeloterie » indique le commerce et la fabrication de bibelots. Ces derniers regroupent les enseignes, les ampoules, les boutons, les badges, les médailles et des objets monétiformes comme les méreaux et les monnaies de pèlerinage.

Les « enseignes », du latin *insigna*, désignent des petits objets de métal destinés à être cousus aux vêtements des pèlerins par des annelets. Elles sont généralement confectionnées en alliage à base de plomb, mais aussi en cuivre, en étain et plus rarement en argent et en or. L'alliage est réalisé en incorporant de l'étain au plomb. Tout d'abord, ce mélange permet l'abaissement de la température de fusion de 200° C et nécessite moins de matières combustibles (le plomb fond à 327° C). De plus, l'aspect brillant plaît beaucoup car il imite l'argent. S'adressant à une clientèle plus aisée, l'enseigne est l'ancêtre de nos badges, épinglettes et autres « pin's ».

Les enseignes sont présentées dans la ville d'origine du pèlerin, dès son retour. Il est alors auréolé d'un certain prestige, fier d'avoir pu exécuter complètement son vœu : assister à une ostension ou s'être rendu sur la tombe d'un saint. Les premières mentions d'enseignes apparaissent dans un texte daté de 1183 et provenant de Notre-Dame du Puy. Il est indiqué qu'un nommé Durand, chef d'une

confrérie locale pour la paix, fait exécuter des enseignes à l'image de la Vierge, qu'il fait distribuer aux confrères en signe de leur alliance pour réprimer des brigandages fréquents dans la région.

Les premières enseignes distribuées aux pèlerins par les autorités ecclésiastiques en charge des sanctuaires servaient à valider chaque visite pieuse. Devant l'affluence des pèlerins, les autorités réagissent en sous-traitant de véritables images religieuses qu'ils peuvent commercialiser. Pour reprendre l'exemple du Puy-en-Velay, l'autorisation est donnée dès 1210 de vendre ces médailles de pèlerinage en plomb et en étain dans toute la région, par les religieux. Il est, en outre, stipulé l'interdiction aux autres personnes de fabriquer et commercialiser des copies. Comme on peut s'en douter, des contrefaçons sont néanmoins en circulation, les contrevenants à ce délit risquant l'excommunication. Les dossiers d'archives de la Haute-Loire contiennent de nombreux procès de ce trafic.

Voulant sans doute profiter de la manne financière induite par les pèlerins passant par la cathédrale de Troyes, comme jadis pour Lirey, le chapitre achète des enseignes d'argent et d'étain représentant saint Pierre, auprès d'un fabricant appelé « miraclier », avec la bénédiction de l'évêque Louis Raguier, comme l'indique le compte des recettes pour l'année 1462. Cette mention est rapportée par d'Arbois de Jubainville : *« Pour la vendue des enseignes d'argent dorées et blanches, comme d'autres estains, en Saint Pierre et aultres achetées de Belin, miraclier et de la veuve feu Domey, vendues par plusieurs et à diverses personnes la somme de XXIII livres tournois. »* L'argent ainsi récolté est destiné à financer la construction de la nef de la cathédrale Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Troyes.

Au fil du temps, les enseignes de pèlerinage sont lentement supplantées par les médailles pieuses, comme celle que l'on peut acheter à Lourdes ou à Lisieux.

Il existe également des boutons-enseignes, plus petits que les enseignes en bronze blanc. On les rencontre principalement sous deux formes, circulaire et en étoile de shérif. Les formes en hexagone et en écu sont très rares. Ils représentent généralement des saints. Ils pouvaient être cousus aux vêtements, comme ornements, ou servir d'attaches. →

→ Parallèlement aux enseignes et aux boutons-enseignes, les possesseurs des honorables reliques font réaliser des monnaies extrêmement populaires, appelées méreaux. On trouve également des ampoules, du latin *ampulla*. Réalisées en or, en argent, en verre, en étain ou en terre cuite, ces petites fioles de dimensions réduites contiennent généralement de l'eau bénite ou de l'huile recueillie auprès des apôtres ou des saints. La plus connue est la Sainte-Ampoule de Reims, pour les sacres royaux. Les ampoules comportent deux anses servant pour les suspendre, à l'aide de cordelettes.

Jean-Baptiste Coffinet signale la découverte d'une ampoule sur le territoire de Marcilly-le-Hayer, dans son ouvrage *Enseigne de pèlerinage de Sainte-Colombe de Sens*, paru en 1866. Réalisée en plomb, elle mesure 50 mm de long sur 30 mm de large. La face représente sainte Colombe, nimbée, portant une couronne royale sur la tête, et tenant une palme de la main droite et la représentation d'une église de la main gauche. Selon la tradition, sainte Colombe, issue d'une famille royale d'Espagne, fut martyrisée à Sens, sous Aurélien, en 274. Les fleurs de lys indiquent la fondation royale du monastère de Sainte-Colombe par Clotaire II, en 620, près de la fontaine d'Azon. Il est transformé en prieuré au XIV^e siècle, reconstruit en 1553 et détruit à la Révolution. Les pèlerinages avaient lieu le mercredi de la fête de Pâques.

LES TÉMOIGNAGES ARCHÉOLOGIQUES

- L'enseigne de Paris :

De nombreuses enseignes de plomb, tombées dans les fleuves ou les milieux humides, ont été mises au jour. Celles trouvées dans la Seine, à Paris ou à Rouen, ont été décrites et étudiées par Arthur Forgeais au XIX^e siècle. Un catalogue a été réalisé par Denis Bruna. À Londres, de nombreuses enseignes ont été remontées de la Tamise.

Parmi ces découvertes, figure une enseigne provenant de Lirey. Elle témoigne de la ferveur populaire des pèlerins qui convergeaient de toute la France et d'Europe vers le linceul du Christ.

Cette enseigne fut découverte en 1855, à Paris, au Pont au Change, lors d'une opération de dragage. Elle fut achetée avec l'ensemble de la collection Forgeais, composée de plus de 700 pièces, en 1861, par le Musée National de Cluny. Elle porte le numéro d'inventaire CL4752. Elle date de la première moitié du XV^e siècle. Réalisée en plomb-étain, sa longueur est de 62 mm sur 45 mm de hauteur. De forme oblongue, elle est incomplète au niveau des parties supérieures et inférieures.



On distingue deux personnages, dont les têtes ont disparu. Les deux pans de leurs étoles, présentes sur les chapes, indiquent clairement qu'il s'agit de deux ecclésiastiques. Ils présentent une pièce de tissu ornée de bandes hachurées et alternées. Sur cette œuvre tissée, deux corps d'un homme nu, l'un sur le dos et l'autre sur le ventre, montrent qu'il s'agit du même homme, le Christ, représenté de face et de dos sur son linceul déployé.

Sur la face antérieure de la chasse, dans la partie inférieure de l'enseigne, figurent, de part et d'autre, deux écus armoriés, et au centre, le tombeau vide, sans couvercle, duquel s'élève la croix →

→ devant la couronne d'épines. Également autour du cercle, on distingue la représentation d'*Arma Christi*: deux fouets, la colonne de la flagellation, la lance et les clous. Quant aux écus, celui de droite contient les armes de gueules à trois quintefeuilles d'or de Jeanne de Vergy, la dernière compagne, survivante du seigneur, et qui autorisa les ostensions, et celui de gauche, les armes de Geoffroy de Charny, à trois écussons d'argent.

Le revers de l'enseigne est orné, plus modestement, de bandes parallèles alternativement hachurées.

Toutes ces précisions nettement visibles attestent de la qualité d'exécution du moulage et du talent du dessinateur, auteur de la matrice.

Les identifications héraldiques permettent, avec certitude, d'attribuer cette enseigne de pèlerinage à la collégiale de Lirey.

• **Un bouton-enseigne :**

Un bouton-enseigne, en bronze et étain, gravé à l'image de l'ostension du Saint Suaire, fut découvert dans les Hautes-Alpes, il y a quelques années. C'est le second exemplaire connu. En forme d'étoile, il mesure 36 mm de diamètre. La gravure est caractéristique de la seconde période. Trois hommes d'Église se tiennent devant un édifice à triple arcade et montrent le Saint Suaire à la foule. La légende « S. SUAIRE » est inscrite en bas du bouton.

Il peut probablement être daté de la fin du xv^e siècle ou du début du xvi^e siècle, c'est-à-dire de l'époque où le Saint Suaire était présent à Chambery, non loin de son lieu de trouvaille. Signalons qu'un autre exemplaire fut trouvé dans le département de Haute-Savoie.

Ce bouton est également signalé dans l'ouvrage de Fouray de Bois-selet sur les méreaux et médailles de Franche-Comté, paru en 1863.

• **Médaille :**

Une médaille en alliage de cuivre, d'un diamètre de 15 mm, fut découverte en 2006, quelque part en France. Elle appartient à une collection privée. Elle est très abimée et l'anneau est cassé. Sur l'avvers, elle représente le Saint Suaire, comme sur le bouton-enseigne, en compagnie de trois prélats. Sur le revers, deux person-

nages, un homme et une femme sont agenouillés face à face, symbolisant la scène de l'Annonciation.

Comme pour le bouton-enseigne, on peut penser à la période de Chambéry.

LE MOULE D'ENSEIGNE DE LIREY

En 2009, un moule d'enseigne fut découvert fortuitement dans un champ, situé en limite du village de Machy, distant de quelques kilomètres de la collégiale de Lirey, au lieu-dit « Gadouille ».

L'artisan bintelotier travaillait apparemment dans la commune voisine de Lirey, à faible distance du sanctuaire, où les livraisons pouvaient être régulièrement acheminées, en fonction des ventes accomplies.

Réalisé dans une pierre schisteuse de couleur noire, très fine, ce moule mesure 92 mm de long sur 72 mm de large et 26 mm d'épaisseur, pour un poids de 320 gr. La matrice, gravée en négatif, relève d'un travail d'une très grande précision du trait et de la qualité graphique, digne d'un professionnel graveur.

Sur le côté du moule, les trous d'évent et de coulée du métal sont nettement visibles. D'un diamètre de 6 mm, l'un des trous de coulée contient encore du métal en alliage plomb-étain, solidifié depuis sa dernière utilisation. Trois trous d'évent ont un diamètre compris entre 3 et 3,3 mm. Cela démontre que l'artisan a produit des →



→ enseignes aux dimensions proches de celle conservée à Paris : c'est-à-dire d'environ 70 mm de haut sur 62 mm de large.

Ce moule est très abimé sur près de 30 % de sa surface. A-t-il volontairement subi ces dégradations de la part du fondeur, pour une raison quelconque, ou lors de la destruction de l'officine (incendie, actes de guerre...) ? A-t-il, tout simplement, été abimé par les engins agricoles qui ont retourné la surface du champ durant des siècles, le passage de la charrue pouvant être fatal ? Les indices archéologiques sont nombreux dans ce terrain agricole, notamment des morceaux de tuiles, de poteries et des traces de cuissons sur des briques cassées. Quant aux résidus de fusion, ils sont inexistant car immédiatement refondus.

LE MOULE ET L'ENSEIGNE DE CLUNY

Il est évidemment intéressant de comparer l'image de l'enseigne gravée ici avec celle de l'enseigne conservée au musée de Cluny. Elles présentent de très nombreuses similitudes. Tout d'abord, on note la présence de deux chanoines, portant chapes et étoles, à l'intérieur d'un édifice religieux. Le Saint Suaire est également orné de bandes hachurées reproduisant l'œuvre tissée en chevrons avec le même détail. Cependant, sur le moule de Lirey les bandes sont verticales, alors que sur l'enseigne de Cluny elles sont horizontales dans le sens du corps comme sur le drap du Saint Suaire. Le moule de Lirey comporte donc une erreur par rapport au Saint Suaire, erreur corrigée sur le moule de l'enseigne de Cluny. Cela ne signifierait-il pas que le moule de Lirey est un peu plus ancien que le moule de l'enseigne de Cluny ? Le corps du Christ possède des dimensions beaucoup plus petites, que l'on peut qualifier de disproportionnées par rapport au drap.

Il y a de nombreuses autres différences importantes. Tout d'abord, au centre, le visage stylisé du Christ est représenté les yeux ouverts. Ian Wilson, l'éminent spécialiste du Saint Suaire qui m'a apporté sa collaboration pour l'étude de ce moule, y voit « *un intérêt considérable à la lumière de la théorie que le Suaire a eu ses origines comme*

image dans le monde byzantin d'Edesse ». Était-ce une tentative de concurrencer le culte de la Sainte Face, de la « Véronique » conservée à Rome, et qui était à son comble autour du jubilé de 1350 ? Je rappelle que sur l'enseigne de Cluny, à cet endroit, est représenté le tombeau vide avec les instruments de la Passion.

Le moule comporte des inscriptions sous le visage : « SUAIRE: IhV ». La première partie indique clairement le mot « SVAIRE » pour désigner le Suaire. Pour les autres lettres, Ian Wilson a consulté d'éminents spécialistes comme Mark Guscini, historien au Centre espagnol de sindonologie, et le Dr Sarah Blick, une spécialiste américaine des insignes médiévales de pèlerinage. Pour cette dernière, il s'agit clairement des trois lettres grecques I (iota), H (eta) et S (sigma) formant l'abréviation de la locution « *le linceul du Christ* », employée au génitif.

Deux autres lettres, à moitié effacées, apparaissent à l'extérieur de chacune des armoiries, sous les colonnes. Près des armoiries de Charny, à gauche sur le moule, cela pourrait être un « C » ou un « O ». Sarah Blick propose « Priez pour nous » (*ora pro nobis*), ou « Priez pour moi » (*ora pro me*). Si c'est un C, il indique peut être les mots « crucifié » (*crucio*), ou « couronne » (*corona*). De l'autre côté, près des armoiries de Vergy, Sarah Blick pense lire un « E » pour « Voici l'homme » (*Ecce homo*) ou « Église » (*ecclesia*).

En conclusion, Sarah Blick propose que ces deux lettres signifient : « Voici le crucifié » (*Ecce Crucio*).

Mais un spécialiste italien, Andrea Nicolotti, pense que « les lectures *corona* et *crucio* sont absurdes du point de vue grammatical ». Il propose la locution *Ecce suaire Jesu Christi* ou « Voici le suaire de notre Seigneur ».

Sur le moule, Ian Wilson note également la présence de stries autour de deux trous de coulée, entre le visage et les armoiries, qui lui font penser à des rayons d'étoiles. Servent-elles à amener du métal lors de la coulée ? Est-ce qu'il y a un lien avec l'ordre de l'Étoile, dont Geoffroy était un membre fondateur majeur ?

Enfin, une autre différence importante apparaît dans l'inversion des armoiries de Geoffroy de Charny et de Jeanne de Vergy. Sur l'en- →

→ seigne de Cluny, celles de Charny sont à gauche, et sur une enseigne qui proviendrait du moule de Lirey elles seraient à droite ! Ian Wilson tente d'en trouver l'explication : il suggère que la position des armoiries indique si Geoffroy de Charny était vivant ou mort. Il avance cette hypothèse à la suite des travaux du généalogiste britannique Noel Currer-Briggs, aujourd'hui décédé. Encore faut-il que la théorie de ce chercheur s'applique pour nos deux exemples !

Sarah Blick indique que « les côtés gauche et droit ont tendance à être sexués à la fin du Moyen Âge, mais pas toujours ! Le côté droit a été considéré comme béni, tandis que le gauche, selon la superstition romaine, a été considéré comme risqué. Les femmes ont tendance à être placées sur la gauche et les hommes sur la droite. » Selon cette hypothèse, les armoiries de droite indiquent le personnage le plus important. Sur le moule de Lirey, Geoffroy de Charny, à droite, serait encore vivant. Sur l'enseigne de Cluny, Geoffroy de Charny serait mort puisque Jeanne de Vergy se positionne à droite. Mais cette théorie ne s'applique pas obligatoirement !

Rappelons que le Saint Suaire aurait été déposé à la collégiale après le décès de Geoffroy lors de la bataille de Poitiers. Les chanoines ont certainement mis en vente des enseignes après un certain temps. Dans les deux cas, Geoffroy de Charny était décédé. Nous ne savons donc pas pourquoi les écussons sont inversés.

En tout cas, cette découverte indique qu'il y avait au moins deux modèles d'enseignes réalisés à Lirey : celui produit avec ce moule, et celui de l'enseigne conservée au musée de Cluny. Pour ce dernier, le moule n'a pas été retrouvé à ce jour. Peut-être existait-il encore d'autres modèles, et donc d'autres moules : nous aurons la réponse si d'autres découvertes sont réalisées.

Comme pour l'origine de la présence du Saint Suaire à Lirey, cette pièce archéologique pose plus de questions qu'elle n'apporte de réponses.

Le musée national du Moyen Âge, aux thermes de Cluny, possède, parmi ses nombreuses collections, quelques moules d'enseignes, d'ampoules et de divers objets, contemporains du moule de Lirey. Par exemple, s'y trouvent un moule à ampoule, représentant une

crucifixion (Cl. 17729 - xv^e siècle), un moule à couler pour un crucifix (Cl. 5155 - xv^e siècle), un moule à enseigne de Ratisbonne (Cl. 17732 - v. 1520) et un moule à couler des médaillons (Cl. 17726. xv^e - xvi^e siècle). Daté du xvi^e siècle, un moule à enseignes de pèlerinage (Cl. 21590) provient de Lucques, en Italie. Il permettait de réaliser des enseignes à l'image du *Volto Santo* de Lucques, représentant une figure biblique en forme de Christ en croix. Sur la croix, le Christ est vêtu d'une longue tunique. Un kiosque octogonal en marbre, le *tempietto*, et le *Volto Santo*, le « saint visage », abrite un crucifix byzantin en bois du xiii^e siècle, au sein de la cathédrale Saint-Martin de Lucques. Cette relique attisait la ferveur de nombreux pèlerins qui la croyaient sculptée par saint Nicodème, disciple qui avait descendu le Christ de la croix et gardé ainsi le souvenir de son visage dans sa mémoire. Ces enseignes étaient vendues lors des nombreux pèlerinages.

Selon la technique de fonte du métal en pierres gravées, ces moules à coulées se composaient généralement de deux valves. L'une était la matrice et l'autre la contrepartie, qui servait de fond lorsque le métal était versé. Des repères gravés sur les flancs permettaient de bien positionner les deux parties l'une par rapport à l'autre. Le métal en fusion se répandait alors jusque dans les creux du moule par un canal de jet. Une fois refroidie, l'enseigne était démoulée, puis ébarbée si nécessaire.

Les artistes graveurs se déplaçaient sans doute sur les différents lieux de pèlerinage pour exercer leurs talents, car tous ces moules sont fabriqués dans le même matériau, une pierre schisteuse. Le savoir-faire de fondeur, les procédés de fabrication et les secrets se transmettaient certainement de génération en génération au sein d'une même famille. Ces artisans diversifiaient leur production en gravant également des moules en pierre pour des boutons de vêtements, attributs vestimentaires, méreaux monétaires, pièces et diverses médailles religieuses ou profanes, à partir du xiv^e siècle.

Par exemple, en 2001, plus d'une centaine de moules, ou fragments de moules, servant à réaliser des enseignes et autres souvenirs de pèlerinage ont été découverts au Mont-Saint-Michel. La majorité des pièces est évidemment à l'effigie de l'Archange, mais on rencontre aussi la Vierge à l'Enfant, sainte Anne, une étoile de David →

→ et un personnage en majesté. À cela vient s'ajouter la production de bagues, de grelots, de fermoirs, de décors de ceintures et de diverses médailles ; tout ce qui peut se vendre auprès des pèlerins en visite dans ce site remarquable, comme aujourd'hui.

Moule d'enseigne du
Mont-Saint-Michel



Les fouilles scientifiques réalisées durant l'hiver 2004-2005 dans cet atelier spécialisé, sous la direction de François Delahaye et Serge Mentelé (Inrap), sont intéressantes à plus d'un titre. Tout d'abord, l'atelier est situé sur la grande rue du « village », dans l'ancienne école primaire, en contrebas de l'entrée de l'abbaye. Il a fonctionné entre 1386 et 1435, grâce à un lot de monnaies présent dans la même fourchette que celui de Lirey. Pour le Mont-Saint-Michel, c'est une période faste. Le roi Philippe le Bel y était allé en pèlerinage

en 1307, puis en 1310. Charles VI s'était également rendu au Mont-Saint-Michel, en février 1394, à la suite d'une seconde guérison, ou plutôt d'un « intermède » au cours de sa longue maladie.

Les moules sont actuellement étudiés par Françoise Labaune-Jean, qui publiera prochainement le résultat de ses recherches.

La découverte du Mont-Saint-Michel est évidemment exceptionnelle, plus importante par le nombre de moules retrouvés que celle de l'atelier de production des enseignes du Saint Suaire à Lirey qui n'a pas fait l'objet de fouilles précises. Malgré tout, ce sont les deux seuls sites identifiés en Europe. Ils permettent de mieux connaître l'activité de ces ateliers de « *faiseurs d'enseignes* » comme on disait au Moyen Âge.

LES REPRÉSENTATIONS DU SAINT SUAIRE

Les règles iconographiques de la représentation du Saint Suaire observent de nombreuses similitudes, mais se distinguent par le nombre de personnages soutenant le linge.

Dans un premier temps, les clercs sont au nombre de deux, qui semblent être des chanoines, revêtus chacun d'une chape sur laquelle les pans de leurs étoles se croisent. Cela renvoie, sans doute, à la période de Lirey. Sous le linceul, se distinguent clairement les deux écus armoriés des familles de Charny et de Vergy, mais dans des positions inversées (cf. page 11).

Cette iconographie semble ensuite évoluer. Les écus armoriés disparaissent et les deux chanoines laissent la place à trois hauts responsables du clergé, coiffés d'une mitre comme les évêques et certains abbés. Le personnage central porte une croix pectorale. Ce type de représentation est devenu classique à partir du milieu du XV^e siècle, date à laquelle le Saint Suaire est itinérant dans plusieurs villes.

Dans tous les cas, le drap sépulcral reste quasiment identique, tissé en chevrons. La silhouette du Christ est représentée de face et de →

→ dos, les bras croisés sur le bas ventre. On retrouve également ces caractéristiques sur des œuvres peintes, copies du Saint Suaire, comme celle de Besançon, ou tableaux, comme sur « La descente de croix » de Giovanni Battista della Rovere (1560-1627), ou « L'ensevelissement du Christ » de Galasso Galassi (XV^e siècle). Ces tableaux montrent la mise au tombeau telle que la tradition ancienne la représentait : le corps du Christ est étendu sur un linceul, qui, rabattu ensuite sur son corps, le recouvre entièrement.

Le vitrail de la chapelle de Pérolles, à Fribourg en Suisse, daté de 1520, commémore l'ostension du 28 octobre 1518, au cours de laquelle le Saint Suaire est porté par trois évêques, exposé sur les murs du château de Chambéry, puis suspendu sur l'autel de la Sainte-Chapelle, en l'honneur du cardinal d'Aragon. ●

Alain Hourseau

NDLR : Alain Hourseau présente la découverte du moule en pierre près de Lirey, et le fruit de sa recherche, dans un ouvrage paru en octobre 2012 : *Autour du Saint Suaire et de la collégiale de Lirey (Aube)*, Books on Demand Editions, 268 pages, 22,90 €. Il se propose également de donner des conférences sur cette découverte, sur le Saint Suaire ou sur Geoffroy de Charny, et de présenter cette pièce archéologique extraordinaire.

L'AN PROCHAIN À TURIN

Une bonne nouvelle de Turin : la troisième ostension du siècle aura lieu en 2015. Lors de la dernière ostension publique en 2010, plus de deux millions et demi de pèlerins se sont déplacés pour voir le Linceul. Et pourtant, depuis 1988, les revues scientifiques les plus autorisées, relayées par tous les médias, nous avaient affirmé de manière péremptoire que ce qui était considéré comme vénérable relique n'était en réalité qu'une simple image fabriquée au bas Moyen Âge. Mais le bon sens populaire n'était pas la seule cause de ce formidable afflux de pèlerins.

Depuis 1898, date de la première photographie du Suaire qui révéla que l'image de l'homme du Suaire était un négatif, la science, loin de s'opposer à l'authenticité, est bien au contraire venue la conforter grâce aux travaux de ses multiples disciplines. Le scientisme du XIX^e siècle, qui combattait tout ce qui était religieux, pour des raisons idéologiques et non scientifiques, a été disqualifié par les progrès de la science elle-même. Qui aurait pu imaginer que cette même science confirmerait l'affirmation biblique d'une création de l'univers et de sa fin, alors qu'un Laplace à la fin du XVIII^e siècle croyait encore en un univers éternel ? L'historien Hubert Monteilhet a remarqué avec pertinence qu'il a fallu « attendre le Big-Bang pour que les idées

scientifiques communes rejoignent, contraintes et forcées, le vieux dogme judéo-chrétien de la création ».

Le CIELT a pour sa part et depuis son origine recensé l'accumulation d'indices de l'authenticité du Linceul jusqu'à obtenir ce que André Van Cauwenbergh, fondateur de notre association, appelait justement un « faisceau de convergences ». Un travail considérable a été accompli sous la direction du Conseil scientifique, aujourd'hui présidé par Yves Saillard ; il a notamment permis de faire un tri dans la multitude des publications et d'écarter nombre de thèses plus ou moins farfelues qui nuisaient au sérieux des recherches réellement scientifiques portant sur le Linceul de Turin.

Nous appelons donc tous les hommes de bonne volonté, croyants ou non, scientifiques ou simples curieux, à venir à Turin pour cette ostension qui se déroulera du 19 avril au 24 juin 2015 ; ils se rendront compte par eux-mêmes de la force qui émane de cette image mystérieuse. Comme pour les précédentes ostensions, le CIELT vous convie à un voyage qui permettra aussi de rencontrer nos amis du Centro de Turin ; il se déroulera du 1^{er} au 3 mai 2015 et nous vous y donnons rendez-vous. ●

George Edel

Étude

L'IMAGE D'ÉDESSE ET LE LINCEUL DE TURIN

La question de l'identité entre le Saint Suaire de Turin et l'Image d'Edesse

Yves SAILLARD

Résumé

L'hypothèse de l'identité du Saint Suaire de Turin (SST) avec l'Image d'Edesse de I. Wilson a été très critiquée par nombre d'historiens. Dans cet article, pour étudier le bien-fondé de ces critiques, nous revoyons les données historiques antérieures au XIII^e siècle rassemblées par E. Poulle et le R. P. Dubarle. La coexistence à Constantinople de deux reliques distinctes, le Mandylion, image du visage du Christ selon la légende du roi d'Edesse Abgar, et le Linceul ayant enveloppé le Christ après sa mort selon les Évangiles, semble avérée du X^e au XIII^e siècle. Par ailleurs, en analysant les deux textes byzantins qui célèbrent la réception triomphale de l'Image d'Edesse à Constantinople en 944, image réputée non faite de main d'homme depuis le VI^e siècle, on peut montrer que cette image était monochrome, sans peinture, probablement de nature négative, et imprimée sur un drap de lin. De surcroît, elle représentait plus qu'un visage puisqu'il est dit que l'eau et le sang de la plaie du côté du Christ avaient contribué à la réaliser. Ces différents caractères de l'Image d'Edesse l'assimilent sans équivoque possible à l'unique image actuelle qui les possède : le Saint Suaire de Turin (qui sera désigné par ses initiales SST). La seule façon de concilier ces données contradictoires est de supposer que le reliquaire de l'Image d'Edesse reçu à Constantinople contenait le SST entièrement caché et possédait à sa surface une reproduction de la partie la plus facilement identifiable du Suaire, à savoir le visage, car il est d'usage de représenter sur un reliquaire le contenu de celui-ci. Cette reproduction aurait été interprétée à tort par les Byzantins comme l'image miraculeuse du visage du Christ de la légende d'Abgar, et aurait acquis son autonomie sous le nom de Mandylion. Ensuite, ce Mandylion parviendra probablement à Paris sous Saint Louis et sera conservé à la Sainte-Chapelle, avant d'être détruit à la Révolution. L'Image d'Edesse originale, c'est à dire le SST, aurait été le « *Linceul qui a porté Dieu* » signalé, entre autres, en 958 par l'empereur Constantin VII, en 1171 par l'archevêque Guillaume de Tyr, en 1200 par le gardien des reliques impériales Nicolas Mésarités, et en 1203 par le croisé Robert de Clari, avant de disparaître en 1204 et de réapparaître mystérieusement vers 1356 à Lirey en Champagne dans la famille de Geoffroy de Charny. →

Les références sont indiquées par le nom du premier auteur en caractères gras.
Les textes cités sont indiqués en italique ainsi que les titres de certains documents anciens.

→ I. Introduction : le Linceul de Constantinople

La présence à Constantinople d'un linceul portant l'effigie entière du Christ est bien attestée en 1203 par le témoignage de **Robert de Clari** (p. 183), simple chevalier, chroniqueur de la quatrième croisade. Nous le donnons ici dans la traduction en français actuel de J. Dufournet :

« Et, parmi les autres églises, il en était une, appelée Notre-Dame Sainte Marie des Blachernes, qui abritait le linceul dont fut enveloppé Notre-Seigneur, et qui chaque vendredi se dressait tout droit, si bien qu'on pouvait y voir distinctement la forme du corps de Notre-Seigneur. L'on ne sut jamais parmi les Grecs et les Français, ce que devint ce linceul quand la ville fut prise. »

Il est vraisemblable que l'actuel Saint Suaire de Turin est le Linceul vu en 1203 par Robert de Clari à Constantinople. En effet, d'une part le SST est le seul tissu « candidat », apparu après 1203, qui porte l'image d'une silhouette humaine, et d'autre part le Linceul de Constantinople a disparu lors de la deuxième prise de la ville¹ et de son pillage par les croisés. Nous savons aussi qu'il ne figurait pas dans les reliques impériales de Constantinople reçues par Saint Louis vers 1238, comme nous le verrons plus loin. Les croisés n'ayant pas pour habitude de détruire les reliques, même volées, et certains d'entre eux étant originaires de Champagne, il n'y a rien d'in vraisemblable à ce que le Linceul soit réapparu vers 1356 dans cette région, à Lirey, même si l'on manque de preuves², mais non pas de pistes, pour établir par qui et comment ce transfert s'est opéré.

1 • Les croisés débarquèrent à Constantinople pour rétablir sur le trône l'empereur Isaac II Ange emprisonné par son frère Alexis III. Après la fuite d'Alexis III, Constantinople se rendit aux croisés le 17 Juillet 1203, et les empereurs légitimes Isaac II et son fils Alexis IV furent rétablis. Mais les hostilités reprirent entre les Grecs et les croisés en Décembre 1203; l'usurpateur Alexis Murzuphle fit emprisonner puis assassiner Alexis IV; les croisés reprirent la ville le 12 Avril 1204 et la pillèrent pendant deux jours.

2 • Il est normal qu'il ait été conservé en secret pendant longtemps, puisque son vol était une affaire d'État entre Grecs et Latins.

Le manuscrit Pray apporte une confirmation de l'identité entre le Linceul de Constantinople et le SST (Lejeune, Poulle 2003). Ce manuscrit est bien connu en Hongrie car contenant le premier texte écrit en hongrois, et se trouve conservé à la Bibliothèque Nationale de Budapest. Il comporte des dessins qui constituent la plus ancienne interprétation figurative connue du SST, comme nous allons le voir. Ces dessins représentent en particulier l'onction du Christ après sa mort et la découverte du tombeau vide avec le linceul ; ils sont datés de 1192 à 1195 selon J. Lejeune et au plus tard de 1210 selon E. Poulle. Or Bela III, roi de Hongrie de 1173 à 1196, eut des contacts privilégiés avec l'empire byzantin : avant son règne il séjourna à Constantinople à la cour de l'empereur Manuel I^{er} Comnène de 1163 à 1172, et sa fille épousa l'empereur Isaac II Ange en 1186. Par ailleurs, le témoignage de l'archevêque Guillaume de Tyr nous apprend que des reliques précieuses, dont le Linceul (*sindon*), furent montrées à Constantinople en 1171 à un autre visiteur important, Amaury roi de Jérusalem, sur l'ordre de l'empereur (Dubarle 1985, p. 53). Il est donc très probable que, pendant son long séjour à Constantinople, ce jeune prince, âgé de 15 ans en 1163, et des membres de sa suite eurent accès aux reliques de la chapelle impériale et en particulier au Linceul qui devait être vu par Robert de Clari quelques années plus tard (Poulle 2003). Ceux-ci ont donc pu informer l'auteur des dessins de certaines des caractéristiques du Linceul conservé à Constantinople. Or les caractéristiques relevées sur ces dessins (corps entièrement nu, cheveux longs, mains croisées avec la main droite sur la main gauche, doigts très longs et pouces invisibles, linceul ayant deux fois la taille d'un homme, tissu à chevrons, trous du tissu formant une marque en L (Lejeune) sont pour la plupart inédites et difficiles à inventer. Elles correspondent si précisément au SST qu'elles en constituent une véritable signature. Il est donc extrêmement vraisemblable que le Linceul de Constantinople vu par Robert de Clari et l'actuel SST soient un seul et même objet. En suivant J. Lejeune, le R. P. Dubarle (1985, 1998), et E. Poulle (2009), c'est ce que nous admettons.

→

→ Il convient peut-être ici de dissiper l'opinion selon laquelle le SST serait plus récent que le manuscrit Pray, comme pourraient le vouloir ceux qui datent le SST du XIV^e siècle d'après les résultats de la datation de 1989³ au carbone 14. En effet, il est manifeste que le SST est antérieur au manuscrit Pray car ce dernier montre à l'évidence une perte d'informations par rapport au SST, par exemple au sujet des chevrons ou des trous du tissu qui sont plus réalistes et complexes sur le SST que sur le manuscrit Pray. Pour parler de façon imagée, le mauvais élève qui copie sur le bon élève est en l'occurrence l'auteur du manuscrit Pray (bon observateur mais réalisateur médiocre) et non pas l'auteur du SST (réalisateur génial en avance sur son temps et sur le nôtre). En bref, le manuscrit Pray est une interprétation du SST et non l'inverse.

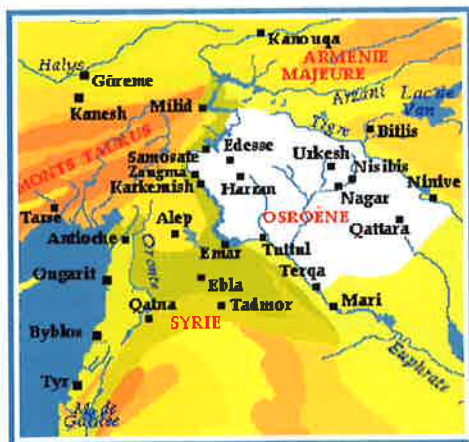
Ainsi, d'après le témoignage de Robert de Clari, en 1203 le SST était considéré à Constantinople comme le Linceul dont le Christ fut enveloppé après sa mort et avant sa résurrection, et donc comme une des reliques les plus prestigieuses de la chrétienté, à l'égal du bois de la Croix. Il se peut qu'il n'ait pas toujours été ainsi identifié ; nous verrons plus loin des raisons plausibles pour cela. Cependant, les plus anciens observateurs ont bien dû remarquer, d'une part sa grande dimension de plus de 4 mètres de long, et d'autre part l'image du visage d'une qualité d'exécution hors du commun, qui ne ressemblait à rien de ce qu'ils connaissaient, puisqu'il en est toujours ainsi à notre époque. Il est normal qu'ils en aient conclu qu'il s'agissait d'une relique exceptionnelle à conserver précieusement. Cela est corroboré par l'état physique actuel du tissu. En effet, celui-ci est propre et très peu jauni par la lumière. Il a donc été gardé longtemps à l'abri de la lumière, évidemment dans un reliquaire de dimension importante. Enfin, pour que le SST ait

3 • Nous n'entendons ici nullement mettre en doute la méthode de datation au carbone 14 : en tant que physicien nous savons que cette méthode, reposant sur des lois physiques bien vérifiées, est très fiable dans ses limites de précision, à condition évidemment qu'elle soit bien appliquée et par des personnes dignes de confiance.

échappé aux nombreuses vicissitudes de l'histoire du Proche-Orient pendant le premier millénaire et soit parvenu intact à Constantinople, il a fallu qu'il bénéficie d'une certaine protection de la part des diverses puissances politiques, et donc qu'il jouisse d'un très grand prestige. Dans ces conditions, il serait étonnant qu'une telle relique, même imparfaitement comprise, soit passée inaperçue et n'ait laissé aucune trace historique avant son exposition de 1203. Or, bien que l'arrivée d'une nouvelle relique à Constantinople soit souvent signalée par les chroniqueurs byzantins, aucun texte ne mentionne l'arrivée d'un linceul du Christ ou de linges sépulcraux. En revanche, deux récits décrivent de façon assez détaillée l'arrivée triomphale les 15 et 16 août 944 d'une image du Christ prestigieuse en Orient : l'Image d'Edesse (Dubarle 1985, 1997, 1998 ; Durand).

C'est pourquoi nous voudrions aborder ici la difficile question de l'identité entre le SST et l'Image d'Edesse. Cette identité a été introduite et défendue par I. Wilson (1978, 2010), puis par le R. P. Dubarle (1985, 1997, 1998), D. Raffard de Brienne et J. Lévêque. Mais plusieurs historiens, peut-être rebutés par certains aspects assez romancés des études de I. Wilson, J.-M. Fiey, C. Delacroix-Besnier, B. Flusin, J. Durand et plus récemment E. Poulle (2009) ont développé des arguments qui réfutent sérieusement cette identification. Cependant, il nous semble que la question n'est pas close et qu'il est possible de répondre à ces objections en réaménageant un peu l'hypothèse de l'identité. Nous verrons même qu'il existe des raisons objectives, en partie passées inaperçues jusqu'à présent, du moins à notre connaissance, en faveur de l'identité de ces deux reliques. Ce sera l'objet de cet article. La plupart des documents anciens utiles ont été recensés, étudiés et traduits par le R. P. Dubarle et E. Poulle. Sauf avis contraire, nous utiliserons leurs traductions. →

→ II. L'histoire de l'Image d'Edesse



Carte de la région
d'Edesse dans l'Antiquité

Il est sans doute utile de rappeler quelques données historiques sûres à propos de l'Image d'Edesse et de son origine, que nous extrayons des auteurs déjà cités, principalement du R. P. Dubarle et d'E. Poulle.

La première mention écrite connue d'une image du Christ vénérée dans la ville d'Edesse remonte au VI^e siècle. Edesse, actuellement Urfa en Turquie orientale, était la capitale du petit royaume de l'Osroène. Placée au carrefour de plusieurs routes commerciales dont la route de la soie, elle jouissait d'une grande prospérité. Elle resta indépendante de l'empire romain jusqu'au III^e siècle. Elle fut touchée très tôt par le christianisme : il existait déjà en 201 une église chrétienne car une chronique relate qu'à cette date une grave inondation endommagea l'église des chrétiens. Le roi Abgar VIII, qui régna de 179 à 212, aurait été chrétien, car sur ses pièces de monnaie sa coiffure porte une croix chrétienne. Edesse conservait aussi le corps de l'apôtre saint Thomas, ramené des Indes peut-être avant 235. Aux siècles suivants des factions hérétiques, nestoriennes et monophysites (appelées plus tard jacobites), auraient été importantes dans la ville.

Évagre le Scholastique écrit, vers 594, que cette image délivra miraculeusement la ville lors du siège de 544 par le roi perse Chosroes. Le point important n'est pas ici le pouvoir attribué à l'Image mais le fait qu'Évagre ait supposé déjà connue son existence et n'ait pas jugé utile d'en expliquer l'origine. Cette existence est aussi considérée comme connue dans un *Hymne liturgique syriaque sur la Cathédrale d'Edesse*, sans doute de peu postérieur à la reconstruction de la cathédrale Sainte-Sophie vers 525 (Dubarle 1985, p. 99; Lévêque p. 362). Il est possible que l'Image, cachée à Edesse, ait été redécouverte lors des grands travaux de reconstruction des monuments d'Edesse endommagés par une inondation catastrophique en 525 (Wilson 2010, p.187).

Ensuite de nombreux textes du VIII^e et du IX^e siècles ont unanimement célébré cette Image (Dubarle 1985, p. 79). Ils témoignent de la très grande notoriété qu'elle avait acquise au Proche-Orient bien qu'Edesse soit tombée au pouvoir des musulmans en 639, mais en gardant encore pour quelques siècles ses nombreuses églises intactes et une importante population chrétienne. Il faut remarquer que dès sa mention au VI^e siècle dans l'*Hymne de la Cathédrale d'Edesse*, l'Image a été qualifiée de « non faite de main d'homme », *acheiropoietos* en grec, et même « d'œuvre de Dieu » par Évagre le Scholastique. Nous verrons dans le paragraphe suivant qu'on la considérait comme le résultat d'un miracle opéré par le Christ pendant sa vie. Dans les textes des VIII^e et IX^e siècles cités par le R. P. Dubarle, cette qualification a été souvent utilisée pour la caractériser et son origine miraculeuse souvent invoquée pour défendre la légitimité des images dans la querelle iconoclaste. Certains de ces textes émanent de personnalités d'une particulière autorité, par exemple Germain I^{er} patriarche de Constantinople (715-730), saint Jean Damascène (726), des Pères du concile de Nicée II (787), les patriarches de Jérusalem, Alexandrie et Antioche dans leur lettre à l'empereur Théophile pour protester contre la persécution iconoclaste (836). →

→ Cependant d'autres images du Christ ont été dites « *acheiropoietos* » au VI^e ou VII^e siècle. L'image de Kamuliana, un bourg de Cappadoce, aurait été transportée à Constantinople en 574 et mise comme étendard à la tête de l'armée impériale byzantine. On en perd toute trace après le VII^e siècle. Plusieurs traits de sa légende semblent une imitation de celle d'Edesse et elle ne se prévaut pas d'une origine aussi prestigieuse : une païenne qui se refusait à croire sans voir aurait trouvé dans un puits un portrait du Christ sur tissu qu'elle aurait immédiatement reconnu comme tel (Pouille 2009, p. 752 ; Dubarle 1985, p. 102 ; Boespflug, p. 105). B. Flusin mentionne également une image du Christ sur un drap de lin vénérée au VI^e siècle à Memphis par le Pèlerin de Plaisance (Durand, p. 22). Enfin, en plus des images précédentes, I. Wilson signale vers la même époque une image du Christ dite « *achéropite* », latinisation de « *acheiropoietos* », sur un panneau de bois dans la chapelle Sancta Sanctorum du palais de Latran à Rome, image aujourd'hui à moitié effacée (Wilson 1978, p. 186). Ce sont les seuls exemples d'images du Christ dites « non faites de main d'homme » d'origine très ancienne qui ont laissé des traces identifiables⁴. Elles n'ont pas laissé des traces historiques plus importantes et n'ont pas joué de rôle notoire dans la querelle iconoclaste. Leurs origines ne sont pas censées remonter au Christ, et elles ne soutiennent pas la comparaison avec l'Image d'Edesse. Il est vraisemblable qu'il s'agisse d'imitations qui auraient acquis la dénomination de leur modèle. Quoi qu'il en soit, l'Image d'Edesse demeure la seule image du Christ antérieure à la crise iconoclaste et considérée comme « non faite de main d'homme », qui a pu susciter une certaine unanimité autour d'elle et qui a résisté à l'épreuve du temps. Des reproductions postérieures au X^e siècle sont citées et étudiées par I. Wilson (1978, 2010) et P. de Riedmatten (2007) ; on remarquera qu'elles sont parfois appelées « *achéropite* » comme leur modèle. Même les partisans de l'origine

4 • La relique dite du voile de Véronique est plus tardive et date du XI^e siècle (Dubarle 1985, p. 93).

purement légendaire de ces images « non faites de main d'homme » reconnaissent que l'Image d'Edesse est en quelque sorte l'archétype des icônes du Christ qui ont suivi (Boespflug, p. 105).

Une question se pose nécessairement : quelle est la cause de cette qualification « non faite de main d'homme » ? Légende sans fondements ou interprétation d'une image particulièrement remarquable ? Nous ne pourrions y répondre de façon assurée qu'à la fin de cette étude, après avoir rassemblé suffisamment d'informations.

Les circonstances dans lesquelles l'Image d'Edesse est parvenue à Constantinople en 944 constituent une preuve supplémentaire de son prestige et de sa valeur. En effet, Edesse ayant été assiégée par l'armée impériale byzantine, le chef musulman de la ville obtint la levée du siège, moyennant la libération de deux cent prisonniers de haut rang et une somme de 12 000 pièces d'argent pour le simple prix de l'Image d'Edesse. Malgré l'opposition des chrétiens de la ville, l'Image fut livrée aux byzantins et transportée triomphalement à Constantinople. Elle y arriva le 15 août 944, évidemment enfermée dans un reliquaire, et fut accueillie à l'église Sainte-Marie des Blachernes, du palais impérial du même nom, par l'empereur usurpateur Romain Lécapène, ses deux fils et son gendre Constantin VII Porphyrogénète. Le lendemain, une procession solennelle lui fit faire le tour de la cité et la déposa sur le trône de l'empereur. Elle fut finalement placée dans la chapelle Sainte-Marie du Pharos du palais impérial de Boucoleon « *pour la gloire des fidèles, la protection des empereurs et la sécurité de toute la ville et de l'état des chrétiens* » comme le dit l'*Histoire de l'image d'Edesse* (Dubarle 1985, p. 74). Selon des chroniques inspirées probablement de Syméon Magister, l'image fut ensuite examinée par la famille impériale. À cette date, Constantin VII était seulement coempereur sans pouvoirs. Lettré et peintre de talent, il avait consacré sa jeunesse à l'étude des vieux classiques et il occupait ses loisirs forcés en peignant des icônes. Quelques mois après, en décembre 944 →

→ - janvier 945, deux coups d'État successifs écartaient du pouvoir Romain Lécapène et ses fils, et restauraient Constantin VII sur son trône. Celui-ci régna alors comme seul empereur jusqu'à sa mort en 959. Le 16 août, jour officiel de l'arrivée de l'Image à Constantinople, fut institué comme jour de fête dans l'Église d'Orient, et il l'est toujours dans le calendrier de l'Église orthodoxe.

Il faut résumer en quelques mots la fin d'Edesse. À l'appel des chrétiens d'Edesse, les croisés de la première croisade les délivrèrent momentanément de la menace musulmane et s'emparèrent de la ville en 1098. Elle devint le siège du comté d'Edesse. Mais Edesse fut prise par les Turcs en 1144 et reprise en 1146 ; les chrétiens furent massacrés ou réduits en esclavage (Grousset, p. 201) et les nombreuses églises détruites, toute l'iconographie et les archives disparurent⁵. Ce fut la cause de la deuxième croisade, qui ne parvint pas à reprendre Edesse. Au début du xx^e siècle, Edesse devenue Urfa était encore le siège de deux diocèses, catholique et jacobite, qui disparurent en 1916 à la suite du massacre du clergé (Lévêque).

Pour désigner cette image mystérieuse, qui n'a jamais fait l'objet d'une véritable description, nous utilisons par commodité le terme Image d'Edesse bien qu'elle n'ait jamais été vraiment appelée ainsi. Avant son arrivée à Constantinople, pour la qualifier, on utilisait les termes « œuvre de Dieu » ou « non faite de main d'homme » en référence à la légende d'Abgar⁶. Après son arrivée, elle devint aussi connue sous le nom de *Mandylion*, adaptation grecque du mot arabe *mandil* qui signifie serviette ou essuie-main. Le premier emploi certain de ce terme se trouve dans le chroniqueur Georges Kedrenos à propos d'une procession solennelle en 1036-1037 pour obtenir la fin d'une

5 • S'il en restait, toutefois, après la destruction de la cathédrale Sainte-Sophie en 1031.

6 • Ce roi pourrait être Abgar V Oukhama qui régna à Edesse de 13 à 50. Cette tradition admise jusqu'au xix^e siècle a été évidemment contestée, mais I. Wilson (2010, p. 160) donne des arguments en sa faveur.

sécheresse prolongée (Dubarle 1998, p. 61). On peut s'interroger sur la raison de ce nouveau vocabulaire dont la date semble approximativement correspondre avec l'apparition d'un linceul du Christ à Constantinople.

III. Les variations de la légende d'Abgar et l'origine de l'Image d'Edesse

Dans les textes anciens, l'Image d'Edesse est indissociable de la « légende d'Abgar » ; cette dernière sert même à caractériser l'image dans les textes du VIII^e et du IX^e siècles. Nous résumerons les différentes versions de cette légende, telles qu'elles sont présentées par le R. P. Dubarle (1985, p. 107), dans le but d'essayer d'éclairer la raison de la présence de cette relique à Edesse.

Au début du IV^e siècle, Eusèbe de Césarée relate que le roi d'Edesse Abgar avait envoyé au Christ un messenger porteur d'une lettre lui demandant sa guérison, et que celui-ci lui avait répondu en promettant l'envoi d'un de ses disciples pour le guérir. Eusèbe donne les textes de la correspondance entre Abgar et Jésus, et déclare se référer aux archives d'Edesse. Ces lettres ont été déclarées apocryphes dans le décret dit « gélasien » qui définit le Canon des Écritures du Nouveau Testament. Ce décret est parfois attribué au pape saint Gélase (492-496), mais cette attribution n'est pas certaine (Rouche, p. 60; Cayré, p. 141).

Une noble dame romaine, Égérie, originaire de Galice ou du sud de la Gaule, qui a laissé un récit de son pèlerinage au Proche-Orient (Maraval), visite Edesse en 384, guidée par l'évêque de la ville. Elle témoigne que la lettre du Christ à Abgar est conservée à Edesse et qu'elle est considérée comme protectrice de la ville, mais Égérie ne signale la présence d'aucun portrait du Christ. Cela signifie qu'à cette époque on ne connaissait pas d'image à Edesse, ou que l'on ne savait plus rien d'elle.

→

- Un écrit syriaque, la *Doctrine d'Addai*, daté au plus tôt de la fin du IV^e siècle et au plus tard du milieu du VI^e, apporte deux éléments nouveaux : la lettre du Christ à Abgar contient une promesse de protection de la ville, absente de la lettre citée par Eusèbe, et surtout, à la lettre est joint un portrait du Christ peint par l'envoyé d'Abgar.

Deux documents plus récents, l'*Histoire universelle d'Agapios* (X^e siècle) et la Chronique de Michel le Syrien (XII^e siècle), s'accordent pour présenter la lettre du Christ sans la promesse de protection de la ville et pour raconter l'exécution d'un portrait peint par l'envoyé d'Abgar. Le R.P. Dubarle montre que ces deux textes utiliseraient une source antérieure à Eusèbe. Ils permettraient donc d'atteindre un stade très archaïque de la tradition d'Edesse où l'on justifierait la présence en ce lieu d'un portrait du Christ, sans rien dire d'une promesse d'inviolabilité attachée soit à une lettre soit à un portrait.

Un autre écrit, les *Actes de Thaddée*, daté du milieu ou de la fin du VI^e siècle, est un remaniement de la *Doctrine d'Addai*. Le portrait du Christ n'est plus peint par l'envoyé d'Abgar, mais c'est le Christ qui, après s'être lavé le visage et l'avoir essuyé sur un linge, imprime miraculeusement son portrait sur celui-ci. Il le donne à l'envoyé d'Abgar en le chargeant d'un message oral pour son maître. Abgar, se prosternant et vénérant l'Image rapportée par son envoyé, est alors instantanément guéri. Au VI^e siècle, on avait donc à Edesse la conviction de posséder une image du Christ, œuvre divine et non humaine, ainsi qu'en témoignent à cette époque **Évagre le Scholastique** et l'*Hymne de la Cathédrale d'Edesse*, comme nous l'avons déjà vu.

Rédigés à l'occasion de la réception officielle de l'Image d'Edesse à Constantinople, les 15 et 16 août 944, deux documents byzantins racontent longuement l'histoire de l'Image et apportent des éléments nouveaux. Il s'agit de l'*Homélie de Grégoire le Référénaire* vraisemblablement daté de 944 (Dubarle 1997) et de l'*Histoire de l'Image*

d'Edesse, récit inspiré par l'empereur Constantin VII Porphyrogénète peu après 944 (Dubarle 1985, p. 68 ; Wilson 1978, p. 315). Nous reviendrons plusieurs fois sur ces deux textes qui apportent diverses précisions importantes. Disons seulement ici qu'ils admettent la version des *Actes de Thaddée* de la légende d'Abgar, mais ajoutent une nouvelle origine miraculeuse pour l'Image. Selon eux, l'Image proviendrait de l'agonie de Jésus au jardin des Oliviers lorsqu'il avait essuyé sa sueur qui, devenue comme des gouttes de sang, tombait à terre (Luc 22, 44). L'*Homélie* ne présente que cette nouvelle origine miraculeuse, alors que l'*Histoire* propose les deux origines : cette dernière et celle des *Actes de Thaddée*. L'*Histoire* raconte aussi qu'après le fils d'Abgar, l'Image avait été cachée et oubliée puis redécouverte au VI^e siècle, en entremêlant cela de détails certainement légendaires. Ces deux documents déclarent se référer à la tradition et aux archives d'Edesse et nous apprennent qu'une enquête sérieuse avait été ordonnée par l'empereur Romain Lécapène. L'*Histoire* précise que l'empereur, craignant une supercherie étant donné qu'il existait aussi des copies de l'Image à Edesse, avait délégué l'évêque de Samosate, Abraham, pour discerner l'Image authentique des copies. Abraham reçut l'Image et deux copies et restitua les deux copies aux habitants, ce qui semblerait indiquer que certains évêques connaissaient suffisamment bien l'Image pour savoir distinguer l'original des vulgaires copies. La lettre du Christ à Abgar, ou une copie, semble aussi avoir été transportée à Constantinople avec l'Image.

Les deux versions de la légende rapportées par l'*Histoire de l'Image d'Edesse* signalent aussi une réplique du visage d'Edesse imprimée sur une tuile. Dans une version, l'Image se serait transférée miraculeusement du linge sur la tuile, alors qu'il était caché sous un tas de tuiles à Hiérapolis, une ville voisine d'Edesse. La copie de l'Image sur la tuile serait donc aussi dite « non faite de main d'homme ». Dans l'autre version, quand le linge porteur de l'image caché à Edesse fut redécouvert, il était accompagné d'une tuile avec une image gravée. La légende rapportée par l'*Histoire*, mais pas par →

→ l'*Homélie*, attribuée donc à l'Image la faculté de se répliquer miraculeusement ; cependant sa deuxième version ne fait que suggérer un miracle et ne l'affirme pas clairement. Il y aurait eu ainsi deux tuiles avec une image, l'une à Edesse, l'autre à Hiérapolis. La première semble disparaître des chroniques, la seconde est transportée à Constantinople en 967 (Flusin). C'est sans doute son reliquaire qui fut observé en 1203 par Robert de Clari (p.173) : « Or il y avait encore dans cette chapelle (Sainte-Marie du Pharos du palais impérial de Boucoleon) d'autres reliques que nous avons oublié de vous mentionner. En effet, deux riches vases d'or pendaient au milieu de la chapelle à deux grosses chaînes d'argent. L'un des vases contenait une tuile et l'autre un linge. » Le linge contenu dans le deuxième reliquaire est interprété comme étant l'Image d'Edesse. Curieusement, Robert de Clari leur attribue une origine différente de la tradition d'Edesse : le linge et la tuile seraient le résultat d'un miracle effectué en faveur d'un saint homme de Constantinople ; les informateurs de Robert de Clari voulaient-ils faire disparaître le rôle d'Edesse pour promouvoir Constantinople ?

En 944, les Byzantins n'ont donc pas retenu la thèse d'un portrait réalisé par un peintre (*Doctrine d'Addai*), mais ont adopté celle d'une origine miraculeuse de l'Image. Il est donc possible qu'ils aient choisi parmi les différentes versions de la légende celle qui leur semblait le mieux correspondre à l'enquête ordonnée par l'empereur, aux avis de l'évêque Abraham de Samosate et à l'observation. Évidemment, nous n'en avons pas de preuves, mais cela demeure une possibilité vraisemblable suggérée par l'*Homélie de Grégoire le Référendaire* et par l'*Histoire de l'image d'Edesse*. En effet, l'*Homélie* et l'*Histoire* déclarent respectivement : « Ce n'est pas la seule tradition, mais les observateurs qui établissent ce qu'est (l'objet) honoré » (Dubarle 1997, p. 14) et « Le point capital, à savoir que la face du Sauveur a été imprimée sur le linge par un miracle, n'est contesté par personne » (Wilson 1978, p. 319).

Il est également possible que le développement de la légende à Edesse ait eu son fondement dans l'existence d'objets réels bien spécifiques : lettre, image et tuile, et que ses variations aient été dues aux changements des interprétations données à ces objets. On pourrait peut-être voir une analogie à ce processus dans l'élaboration de diverses théories, plus ou moins opposées, essayant d'expliquer les différentes caractéristiques de l'image du SST, découvertes progressivement depuis 1898.

IV. L'hypothèse de Wilson revisitée

Frappé par les ressemblances entre les reproductions de l'Image d'Edesse et le visage du SST, I. Wilson a soutenu l'identité SST-Image d'Edesse. Ces reproductions partagent, en effet, un certain nombre de traits communs avec le visage du SST, mais nous ne développerons pas ici cet argument en faveur de l'identité et nous renverrons à **I. Wilson et P. de Riedmatten (2007)** sur ce sujet. On trouvera aussi beaucoup de reproductions de l'Image d'Edesse dans **Guscini et Nicolotti**.

Pour concilier cette identité avec le fait que l'Image d'Edesse est réputée ne montrer qu'un visage, **I. Wilson (2010, p. 185)** a émis l'hypothèse que le SST avait été primitivement plié en huit, plus précisément doublé puis replié en quatre, de façon à ne laisser voir que le visage. Il est certain que la disposition de l'image du corps sur le SST permet cette interprétation : le visage apparaît alors bien centré dans un rectangle plus large que long, on dirait aujourd'hui dans un format « paysage » plutôt que dans un format « portrait ». La reproduction du monastère Sainte-Catherine du Sinaï, datée du ^xe siècle, montre en effet un visage inscrit dans un tel format. De son côté, **J. Jackson** a trouvé des traces de plis du SST antérieures à l'incendie de 1532 compatibles avec un pliage en huit tel qu'il est envisagé par I. Wilson. →

→ I. Wilson complète son hypothèse en admettant que le SST ainsi plié avait été fixé sur un planche et décoré d'or, selon la « légende d'Abgar » rapportée par l'*Histoire de l'image d'Edesse*: « Abgar (...) exposa le portrait non fait de main d'homme de notre Seigneur Jésus-Christ, l'attacha à un panneau et l'embellit avec l'or que l'on voit à présent en inscrivant sur cet or les mots suivants : Christ le Dieu, celui qui espère en toi n'est jamais déçu » (Wilson 1978, p. 321). On remarquera que ce passage se réfère à une disposition de l'Image et à une inscription vérifiables au moment où ce passage est écrit. Etant donné qu'il attribue l'initiative de cette disposition au roi Abgar, cela peut signifier qu'elle aurait été redécouverte telle quelle au VI^e siècle à Edesse et qu'elle serait restée sans changements jusqu'à l'écriture de ce texte.

Il existe une variante possible de l'hypothèse de I. Wilson, que nous allons maintenant exposer. Elle a été suggérée par le R. P. Dubarle (1998, p. 60) quand il conclut une analyse du manuscrit Skylitzès⁷ par : « l'écrin contenant la grande pièce de tissu du Linceul portait une petite image qui donnera ensuite naissance au Mandylion des Byzantins ». Elle a aussi été développée par J. Lévêque (p. 281) plus récemment. Précisons-en ici une formulation adaptée à l'hypothèse de I. Wilson : le reliquaire de l'Image d'Edesse, peut-être celui découvert au VI^e siècle, était complètement fermé et contenait le SST, sans doute plié en huit. Et comme c'est un usage assez courant de représenter sur un reliquaire la relique qu'il contient, une reproduction du visage du SST était fixée à sa surface et recouverte partiellement d'or, éventuellement sous la forme d'un treillis encadrant le visage. Nous appellerons cette hypothèse : *l'hypothèse de Wilson-Dubarle* pour la distinguer de *l'hypothèse de Wilson primitive*. Elle diffère de cette dernière en ce qu'elle suppose le SST totalement invisible

7 • Il n'est pas utile à notre propos d'engager une discussion complexe à propos de ce manuscrit qui a suscité des interprétations divergentes (Pouille 2009, p. 764, Riedmatten 2004, Dubarle 1998 p. 57).

dans son reliquaire et l'existence de deux images différentes : l'Image d'Edesse originale « non faite de main d'homme » qui deviendra plus tard le SST et une reproduction du visage du SST partiellement visible qui sera appelée plus tard Mandyllion par les Byzantins. Ces deux hypothèses expliquent également bien que la tradition d'Edesse d'une image constituée seulement d'un visage ait pu s'établir au VI^e siècle à partir de la vue soit du visage du SST (hypothèse de Wilson), soit de la reproduction du visage du SST (hypothèse de Wilson-Dubarle). Mais elles n'ont pas les mêmes aptitudes à expliquer la coexistence du Mandyllion et du Linceul à Constantinople : nous en reparlerons.

Voyons quelques raisons, non exhaustives, en faveur du fait que le SST est demeuré entièrement invisible dans son reliquaire d'Edesse. La première raison est que l'on n'ignorait sûrement pas, même à ces époques reculées, qu'un tissu soumis à la lumière se conserve mal et jaunit avec le temps, car il s'agit d'un fait d'expérience courante. Pour ne pas courir le risque d'effacer la très pâle image qu'il portait, il était naturel de le conserver dans un reliquaire totalement à l'abri de la lumière. En même temps, il ne fallait pas que la nature de cet objet exceptionnel fut complètement occultée, sinon sa crédibilité aurait été remise en cause. Pour l'accréditer sans la dévoiler, le mieux était d'exposer une reproduction du visage, la partie la plus représentative et intelligible de l'image. C'est assez exactement la façon dont le SST est présenté à l'heure actuelle : il demeure invisible dans son conteneur situé dans une chapelle, fermée par des rideaux, de la cathédrale Saint-Jean Baptiste de Turin, et la photo positive du visage exposée au dessus symbolise sa présence (Barberis 2013). Une autre raison est la crainte et le respect qui entouraient cet objet sacré. Des textes beaucoup plus récents que le VI^e siècle l'indiquent encore : un texte du X^e siècle (Wilson 2010, p. 202) : « *personne n'était autorisé à s'approcher de la sainte image ou à la toucher des lèvres ou du regard* » et un hymne liturgique de la fête de l'Image d'Edesse, postérieur à 944 (p. 222) : « *Comment de nos yeux mortels pouvons-nous contempler cette Image dont la* →

→ *splendeur est telle que les armées du ciel n'osent la contempler ?* » Précisons aussi que, dans la légende, seul le roi Abgar voit l'Image et est guéri par cette vision ; son entourage, étonné, ne la voit pas. Il aurait été surprenant que le clergé responsable permette à un public, même privilégié, de voir ce que l'entourage du roi n'avait pas vu. Cette attitude d'extrême respect envers les choses sacrées a persisté : dans les cérémonies orientales, la consécration eucharistique s'effectue toujours hors de la vue des fidèles ; dans les messes latines, le rite de l'élévation ne date que du X^e siècle et, répétons-le, l'actuel SST est ordinairement gardé invisible.

Il est utile de donner des précisions sur la nature très particulière de l'image du SST, encore assez méconnue des historiens. En effet, l'hypothèse de Wilson a été parfois jugée invraisemblable car le fait que l'image puisse rester inconnue pendant plus d'un millénaire ne semble pas raisonnable aux mentalités occidentales actuelles : « *Cela suppose un manque de curiosité difficile à croire de la part du clergé édessien* » (Pouille 2009, p. 770). Ou encore : « *Cette légende si impressionnante serait par ailleurs restée sans écho* » s'étonne B. Flusin (p. 58). Familiarisés avec la double image du corps du SST par de bonnes photographies au contraste accentué, nous avons trop tendance à considérer aujourd'hui que cette image est évidente au premier examen. Mais, en réalité, elle n'est pas si facilement intelligible que ses photographies peuvent le laisser croire. Ceci demande quelques explications : l'image du SST est analogue à un négatif photographique, donc déjà difficile à saisir, et de plus elle n'est pas nécessairement visible dans n'importe quelles conditions d'observation.

Pour l'illustrer, racontons la mésaventure survenue en 1992 au cardinal Saldarini, custode du SST, quand il voulut reconnaître l'état du SST avant des travaux de restauration. S'étant penché sur l'image, il déclara, consterné, à ses assistants qui attendaient respectueusement derrière lui qu'il se prononce : « *Il semblerait que l'image ait disparu !* » On connaît maintenant la cause de cette disparition apparente : la visibilité de l'image dépend des angles d'éclairage et d'observation ; en

particulier, une direction d'éclairage perpendiculaire au drap rend l'image invisible; c'est ce qu'il s'était produit pour la reconnaissance de 1992 (Barberis 2010). Une bonne visibilité de l'image exige un éclairage oblique. Il faut aussi remarquer que l'image ressort à peine du fond du tissu car elle est extrêmement pâle. Dans les photographies, le contraste généralement très renforcé rend mal compte de cette réalité. Le reste du corps est aussi plus pâle que le visage et se distingue plus difficilement, seules les taches de sang d'une couleur rose carmin se détachant plus nettement sous un éclairage naturel correspondant à la lumière du jour. De plus, il faut être placé à quelques mètres de distance pour bien distinguer le corps, alors que le visage est intelligible de près. Toutes ces raisons font qu'il est possible que les premiers observateurs n'aient décelé que le visage et n'aient voulu mettre en évidence que ce qu'ils comprenaient bien. Le reste du corps a pu rester inconnu ou mal compris pendant longtemps: la nature négative de l'image est bien restée inconnue de 1350 jusqu'aux photographies de 1898!

Si, cependant, la présence de la double empreinte sur le linge avait été découverte, les raisons ne manquent pas de l'avoir conservée secrète. Nous avons déjà évoqué la crainte et le respect envers cette image « non faite de main d'homme ». L'exposition de l'endroit et de l'envers du corps du Christ mort et nu avec toutes les marques de la Passion aurait certainement causé incompréhension et scandale chez les judéo-chrétiens et à l'époque des hérésies nestoriennes ou monophysites. Il y avait aussi, en Orient, une tendance profonde de méfiance envers les images, qui allait se manifester au moment de la crise iconoclaste et qu'il était prudent de ne pas provoquer en montrant une image aussi crue (Lévêque p. 326, 345). Aux premiers siècles, on insistait beaucoup plus sur la résurrection que sur la crucifixion, et à Constantinople l'on ne commença à représenter un crucifié sur les croix qu'à partir du IX^e siècle. Il nous semble donc que la nature de l'image du SST et les controverses christologiques permettent de comprendre assez bien pourquoi celle-ci n'a été découverte et reconnue que très progressivement. →

→ V. Les arguments contre l'identité et leur critique

Les historiens spécialistes des documents anciens, le R. P. Dubarle (1985, 1997, 1998) et E. Poulle (2009), ont étudié d'une façon détaillée les sources de l'histoire du SST. Au sujet de l'identité SST-Image d'Edesse, ils se prononcent dans deux sens opposés : le R.P. Dubarle est favorable à cette identité, E. Poulle y est opposé et se propose de réfuter le R.P. Dubarle. D'autres historiens, J.-M. Fiey, C. Delacroix-Besnier, B. Flusin et J. Durand avaient précédé E. Poulle pour nier explicitement ou implicitement l'identité. Nous résumerons leurs arguments en quatre objections que nous étudierons successivement, ce qui nous permettra de rappeler les principales données historiques disponibles.



Copie du Mandylion,
Spas-Nereditsa,
vers 1200

2

Objection 1: L'Image d'Edesse est censée ne montrer qu'un visage et posséder seulement les dimensions d'une modeste serviette. C'est l'objection majeure qui s'oppose à l'identification du SST avec l'Image d'Edesse.

Il est certain que l'Image d'Edesse représente un visage. La *Doctrine de Thaddée* interprète l'image par le fait que le

Christ s'est essuyé le visage avec un linge, ce qui conduit apparemment logiquement à attribuer au linge les dimensions d'une serviette sur laquelle figurerait un visage grandeur nature. Sa plus ancienne reproduction, au monastère Sainte-Catherine du Sinaï, datée du ^xe siècle, montre un visage dans un rectangle de tissu de petite dimension avec des franges (Wilson 2010, p. 221). On en trouve de bonnes reproductions en noir et blanc dans Durand (p. 23) et en couleur dans Nicolotti (p. 192). Les reproductions plus récentes suivent aussi ce même type de présentation. Mais cette figuration n'est-elle pas due à la tradition d'Edesse qui interprète l'aspect du linge plié (hypothèse de Wilson) ou la copie du seul visage (Hypothèse de Wilson-Dubarle) ? L'Image d'Edesse originale ne représente-t-elle qu'un visage ?

J. M. Fiey a donné des arguments en faveur de cette objection en se fondant sur des sources arabes et syriaques. Ces sources désignent l'Image d'Edesse par le terme « mandil », c'est à dire serviette ou essuie-mains en arabe, à propos de sa livraison aux Byzantins en 944, sans autres précisions. Elles ne semblent qu'un écho lointain de la tradition d'Edesse. Cependant, une chronique syriaque anonyme dite « de 1234 » semblerait apporter une preuve en faveur d'une serviette de faibles dimensions. Selon elle, un voleur se serait emparé de l'Image d'Edesse à une date indéterminée, l'aurait dissimulée dans une poche formée par son vêtement et pour finir l'aurait jetée dans un puits dont l'eau aurait acquis de ce fait des propriétés curatives, qu'un émir musulman aurait utilisées pour soigner sa goutte vers 1145. J. M. Fiey en déduit qu'elle ne peut être le SST, beaucoup trop grand pour être dissimulé dans un vêtement, mais ce point est contesté par le R. P. Dubarle qui affirme avoir fait l'expérience contraire avec un vêtement très ample. Quoi qu'il en soit, cette historiette pittoresque ne mérite pas beaucoup de crédit historique. La chronique dont elle est tirée n'est pas très fiable, elle ignore le transfert de l'image d'Edesse à Constantinople qui s'est produite deux ou trois siècles plus tôt, et comporte quelques erreurs (Dubarle 1997, p. 13 ; 1998, p. 46). →

→ Nous avons vu qu'après son arrivée à Constantinople, l'Image d'Edesse a été appelée *Mandyllion*, de l'arabe *mandil* (serviette). Également, plusieurs visiteurs de Constantinople et auteurs byzantins avant 1203, en énumérant les reliques de la ville, l'ont appelée respectivement *manutergium* et χειρομακτρον qui signifient en latin et en grec serviette (Pouille 2009, p. 762). Mais tous ces témoignages ont-ils été délivrés en parfaite connaissance de cause et ne sont-ils pas qu'un écho de la tradition d'Edesse ? Désignent-ils bien l'Image d'Edesse originale ? Nous reviendrons sur ces témoignages plus en détail quand nous étudierons la deuxième objection.

Nous avons vu les arguments pour, considérons maintenant les principaux arguments contre cette première objection.

D'une part, l'*Homélie de Grégoire le Référendaire*, prononcée pour la réception officielle de l'image à Constantinople, semblerait indiquer que l'image représente plus qu'un visage. E. Pouille conteste que ce texte désigne l'Image d'Edesse : ce sera la troisième objection que nous étudierons plus loin.

D'autre part, deux textes latins suggèrent que le linge de la légende d'Abgar porte l'image d'un corps entier (Dubarle 1985, p. 57-58). Un sermon, datant au plus tard du XII^e siècle, dit : « (...) je t'adresse un linge dans lequel tu pourras voir non seulement les traits de mon visage, mais la stature de tout mon corps imprimée par une action de Dieu (...) Le médiateur de Dieu et des hommes (...) se coucha de tout son long sur un linge blanc comme linge (...) et la très noble stature de tout son corps s'y imprimèrent⁸. » Un chroniqueur anglais, Orderic Vital, écrit vers 1140, dans son *Histoire Ecclésiastique*, à propos d'Edesse délivrée par les croisés : « (...) le Seigneur Jésus envoya une

8 • G. Zaninotto a trouvé un autre manuscrit de ce sermon du X^e ou XI^e siècle dont le titre indique qu'il a été traduit d'un livre syriaque beaucoup plus ancien.

lettre sacrée et un linge précieux avec lequel il essuya la sueur de son visage (...), qui offre aux regards l'apparence et la quantité du corps du Seigneur ». E. Poulle (2009, p. 766-767) admet que le premier texte est bien un écho de la connaissance que l'on avait de l'existence d'une image représentant tout le corps du Christ, mais que l'image concernée n'est pas celle d'Edesse, ce qu'il s'agit justement de démontrer. Dans le deuxième texte, E. Poulle reproche au R.P. Dubarle d'avoir commis un faux-sens en traduisant *dominici corporis speciem et quantitatem* par « l'apparence et la quantité du corps du Seigneur », car selon lui *quantitas* ne signifie en aucun cas « quantité » (du corps) mais « volume » (du visage). I. Wilson (2010, p. 228) traduit ce passage par « l'image et les proportions du corps du Seigneur ». Des distingués latinistes nous ont indiqué, grâce au glossaire de latin médiéval de Du Cange et au dictionnaire latin (post classique) français de H. Goelzer, que le sens le plus fréquent de *quantitas* était bien quantité ou grandeur. Les traductions du R. P. Dubarle et de I. Wilson semblent donc parfaitement acceptables et l'argumentation de E. Poulle n'est ici pas très convaincante.

Jusqu'à présent, nous n'avons pas réuni de preuves vraiment concluantes ni d'un côté ni de l'autre. La situation paraît même plutôt contradictoire, comme s'il y avait deux images différentes associées à la légende d'Abgar.

Objection 2 : Entre 944 et 1204, des documents anciens indiquent que le Linceul et l'Image d'Edesse sont deux reliques distinctes existant simultanément à Constantinople.

Cette objection a été avancée par C. Delacroix-Besnier, mais E. Poulle (2009, p. 762) semble un peu plus réticent à l'admettre en raison d'une confusion possible de vocabulaire entre linceul et linges sépulcraux. Examinons plus en détail les documents historiques dont il s'agit.

Nous avons déjà signalé les deux textes importants, l'*Homélie de Grégoire le Référénaire* et l'*Histoire de l'Image* →

→ *d'Edesse*, qui racontent la réception de l'Image d'Edesse à Constantinople et que nous analyserons en détail plus tard. Hormis ces deux textes, entre la réception de 944 et la disparition du Linceul en 1204, E. Poule (2009, p. 756-763) recense dix documents⁹ qui font état de reliques, identifiables au Linceul et/ou à l'Image d'Edesse, conservées à Constantinople. Nous y ajoutons un texte oublié par E. Poule : *une lettre de Constantin VII* à ses armées, datant de 958 (Dubarle 1985, p. 55). Cela fait donc onze documents sur la présence de ces reliques à Constantinople.

Il est indispensable de préciser nos critères d'identification du Linceul et de l'Image d'Edesse dans ces textes, un peu différents de ceux d'E. Poule en ce qui concerne le Linceul. Le Linceul est identifié, évidemment d'abord quand il est appelé « linceul » (*sinclon*, σινδων) et ensuite quand il est appelé « suaire »¹⁰ ou « linge » (au singulier) qui a enveloppé le corps (ou qui a été sur la tête) du Christ lors de son ensevelissement, conformément aux Évangiles. Lorsque linge est indiqué au pluriel, il y a un risque de confusion car le Linceul peut ne pas faire partie de ces linges sépulcraux. Cela se produit dans deux cas et nous l'indiquerons par la mention : *Linceul incertain*. Enfin, l'Image d'Edesse est identifiée quand elle est désignée comme le linge, appelé généralement serviette (*manutergium*, χειρομακτρων), envoyé à Abgar et sur lequel le Christ a imprimé son image (ou plus souvent l'image de son visage) en référence à la légende du roi Abgar. Il y a une exception dans le cas de Robert de Clari dont l'informateur a modifié un peu cette légende.

9 • De la liste de Poule nous excluons les *reliques d'Oviedo* et la *deuxième description de Constantinople* qui sont hors sujet.

10 • Il est assez probable que les auteurs du XI^e ou XII^e siècle ignoraient les discussions des exégètes du XX^e siècle attribuant au mot suaire le sens de mouchoir entourant la tête du Christ, c'est pourquoi nous prenons ici le mot suaire au singulier dans le sens traditionnel de linceul.

Parmi les onze textes, six citent à la fois le Linceul et l'Image d'Edesse comme deux reliques distinctes. Il s'agit des textes suivants, désignés ici de la même façon que par E. Poulle¹¹ :

(A1) *Anonyme de Mercati* (fin du XI^e siècle).

(A2) *Nicolaus Soemundarson* (milieu du XII^e siècle). *Linceul incertain*.

(A3) *Pèlerin anglais* (1150).

(A4) *Troisième description de Constantinople* (vers 1190). *Linceul incertain*.

(A5) *Nicolas Mésaritès* (1200 et 1207). Ce texte signale aussi des linges sépulcraux distingués du Suaire (Linceul).

(A6) *Robert de Clari* (1203). Le seul texte signalant l'image d'un corps sur le Linceul.

Deux textes citent seulement le Linceul :

(B1) *Lettre de Constantin VII* (958). Texte ajouté par nous à la liste de Poulle.

(B2) *Guillaume de Tyr* (1171).

Trois textes citent seulement l'Image d'Edesse :

(C1) *Première description de Constantinople* (fin du XI^e siècle).

(C2) *Constantin Stilbès* (1175-1200).

(C3) *Antoine de Novgorod* (1200).

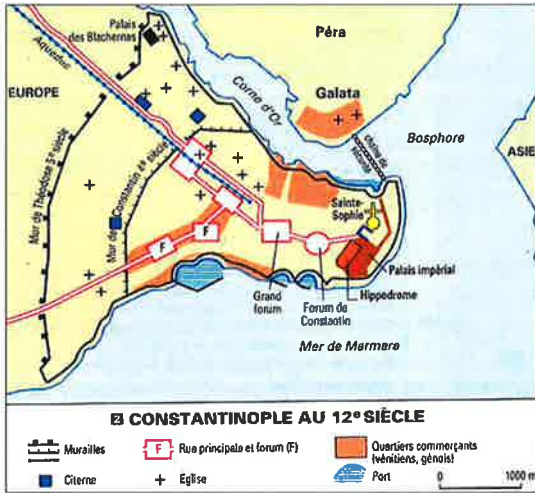
Les valeurs de ces témoignages sont assez différentes. Beaucoup d'entre eux (A1, A2, A3, A4, C1, C2, C3) émanent de simples voyageurs qui visitent Constantinople ou de résidents sans fonctions officielles importantes. Ils n'ont pas vu les reliques qu'ils signalent, seulement éventuellement leurs reliquaires. Ils ne sont que des informateurs de seconde main, échos plus ou moins lointains de la tradition byzantine. En revanche, (A5, B1, B2) émanent →

11 • Nous recommandons au lecteur d'avoir ici sous les yeux l'article d'E. Poulle de 2009, disponible sur demande dans le site de la *Revue d'Histoire Ecclésiastique* de Louvain pour un prix modique.

- de responsables importants qui ont eu généralement la possibilité de voir ce dont ils témoignent et (A6) d'un témoin oculaire de première main (Robert de Clari).

Nicolas Mésaritès (A5) était le gardien des reliques de la chapelle impériale Sainte-Marie du Pharos et il avait certainement vu les reliques dont il parle. Son discours s'adresse à des émeutiers qui menaçaient de piller les reliques en 1200 ; il énumère ces reliques impériales et cite en particulier les linges funéraires, l'Image d'Edesse et le Suaire : « *les linges funéraires du Christ, ils sont en lin (...), car ils ont enveloppé après la passion l'incompréhensible mort nu enduit de myrrhe (...)* Le Législateur lui-même dessiné comme dans une première empreinte, imprimé sur la serviette et ciselé dans la céramique fragile comme dans un art graphique non élaboré par la main (...) Car c'est dans celui-là précisément qu'il ressuscite, et le suaire avec les linges mortuaires le montrent à l'évidence » (Pouille 2009, p. 759 ; Dubarle 1985, p. 37). Nicolas Mésaritès fit partie du clergé orthodoxe qui resta dans Constantinople après sa prise par les croisés et participa aux négociations entreprises avec le légat du pape et Nicolas d'Otrante pour rétablir l'unité entre les Églises orthodoxes et catholiques. Ces négociations échouèrent, Nicolas Mésaritès se rallia ensuite à Théodore Lascaris, couronné empereur à Nicée en mars 1208, et devint évêque d'Éphèse (Longnon, p. 102). Il réitéra son témoignage en des termes analogues en 1207, dans l'éloge funèbre de son frère Jean Mésaritès. Il se devait sans doute de maintenir la tradition byzantine, alors qu'il connaissait bien entendu l'exposition publique du Linceul de 1203 et sa disparition de 1204.

Robert de Clari (A6) est le premier témoin oculaire de l'image du corps sur le drap exposé à Sainte-Marie des Blachernes en 1203, présenté par lui comme le Linceul qui a enveloppé le Christ (déjà cité au paragraphe I). Il n'est pas témoin oculaire de l'Image d'Edesse mais seulement de son reliquaire suspendu dans la chapelle impériale Sainte-Marie du Pharos (déjà cité au paragraphe III).



Le témoignage décisif de Robert de Clari permet de mieux comprendre celui de Nicolas Mésaritès, donné trois ans auparavant. Le Linceul portant l'image du Christ exposé aux Blachernes ne peut être, dans l'énumération des reliques impériales de Nicolas Mésaritès, que *le suaire montrant à l'évidence qu'il a enveloppé le Christ mort nu et enduit de myrrhe*¹². Nicolas Mésaritès ne décrit pas l'image mais il fait mieux, il en donne l'essentiel : l'interprétation imposée par l'observation de l'image. Il est aussi tout à fait possible qu'il ait utilisé le mot *suaire* pour faire allusion aux deux empreintes de face et de dos opposées tête à tête du SST, en référence à saint Jean : *le suaire qui avait été sur la tête*¹³. Répondons à une objection possible : Nicolas Mésaritès parle des reliques impériales du Pharos et Robert de Clari parle du Linceul exposé aux Blachernes. Ces deux églises appartiennent également à deux palais impériaux (Boucoléon et Blachernes) situés à environ quatre kilomètres →

12 • Nous avons ici synthétisé le témoignage de Nicolas Mésaritès donné précédemment.

13 • Répétons-le encore une fois, il faut se garder de l'anachronisme consistant à appliquer aux Byzantins du XIII^e siècle les positions des exégètes de la fin du XX^e siècle.

→ l'un de l'autre. Le Linceul avec image vu par Robert de Clari était manifestement une relique d'une importance suffisamment grande pour être réservée à l'empereur, le fait que l'image soit restée secrète jusqu'en 1203 le confirme. Qu'elle ait été gardée et exposée en différents lieux peut dépendre d'ordres particuliers de l'empereur que nous ignorons, en tout cas il n'y a aucune impossibilité physique.

Les documents (A1, A2, A3, A4), nous indiquent que, selon la tradition byzantine, le Linceul ayant enveloppé le Christ à sa sépulture coexiste avec l'Image d'Edesse à Constantinople dès la fin du XI^e siècle. Ce Linceul ne peut être, là encore, que celui dont parle Nicolas Mésaritès, et donc le SST vu par Robert de Clari.

Finalement, nous avons vu que le Linceul signalé dans les six documents (A1, A2, A3, A4, A5, A6) est identifiable au SST. Il semblerait donc que cette deuxième objection soit juste : la majeure partie des documents (six sur onze) indique que le SST et l'Image d'Edesse sont deux objets distincts et indépendants. Cependant gardons-nous de conclure prématurément avant d'avoir tenu compte de toutes les données historiques. Il reste encore à considérer deux autres témoignages importants, sans compter l'*Homélie de Grégoire le Référéndaire* et l'*Histoire de l'Image d'Edesse*, mis de côté pour l'instant.

Les deux documents B1 et B2 donnent des listes de reliques où figure seulement le Linceul sans l'Image d'Edesse. Guillaume de Tyr (B2) était un personnage important : latin, né à Jérusalem vers 1130, il fit ses études universitaires à Paris et Bologne et devint archevêque de Tyr. Familier du roi Amaury de Jérusalem, il accomplit plusieurs missions diplomatiques à Constantinople. Il écrivit une histoire des croisades dans laquelle il relate la visite à Constantinople, en 1171, du roi Amaury venu négocier une alliance avec l'empereur Manuel Comnène. Ce dernier, par une faveur spéciale dont les Byzantins s'étonnèrent, montra à son visiteur les reliques réservées à l'empereur, ordinairement

cachées, et parmi elles le Linceul (*sinclon*) (Dubarle 1985, p. 53). « *Il donna l'ordre de montrer les reliques qui sont la preuve des bienfaits de Notre Seigneur, à savoir : la croix, les clous, la lance, l'éponge, la couronne d'épine, le sinclon, les sandales* » (Pouille 2009, p. 758). Guillaumé de Tyr ne cite pas l'Image d'Edesse parmi ces reliques, bien qu'il connaisse la légende d'Abgar et la lettre du Christ à Abgar. Par ailleurs la *Première description de Constantinople* (C1) (fin du XI^e siècle) précise que l'Image d'Edesse n'était montrée à personne excepté à l'empereur¹⁴ (Cigaar, Wilson 2010, p. 232), et donc qu'elle faisait partie des reliques impériales. On s'attendrait donc à ce qu'elle figure dans l'énumération précédente, or elle n'y est pas. Est-ce parce qu'elle ne forme avec le Linceul qu'un seul et même objet (hypothèse de Wilson), ou parce qu'elle est considérée comme une relique de moindre importance (hypothèse de Wilson-Dubarle), ou encore simplement parce qu'elle a été oubliée ? On notera que c'est ce même empereur Manuel Comnène qui, en autorisant probablement le futur roi de Hongrie Bela III à voir le Linceul, serait aussi indirectement responsable des figures du manuscrit Pray dont nous avons parlé au début.

La *lettre de Constantin VII* (B1) est une lettre de l'empereur Constantin VII envoyée à ses armées en 958, qui n'a pas été suffisamment exploitée par les historiens. Elle annonce l'envoi d'une eau consacrée par le contact des reliques : « *Les bois précieux, la lance immaculée, l'inscription précieuse, le roseau qui fait des miracles, le sang vivifiant qui coula de son côté précieux, la tunique vénérable, les linges sacrés, le linceul qui a porté Dieu et les autres signes de sa Passion immaculée* » (Dubarle 1985, p. 55 ; Durand, p. 27). Il ne peut y avoir de témoin plus qualifié qu'un membre de la famille impériale présent à la réception de l'image d'Edesse de 944 et devenu empereur en 945. Encore une fois, *le linceul qui a porté Dieu* dont il →

14 • Il n'y a pas d'impossibilité que des ostensions publiques du Linceul aient eu lieu en 1203, auxquelles avait assisté Robert de Clari, si l'empereur du moment en avait donné l'ordre.

→ parle, ne peut être que le Linceul de Nicolas Mésaritès et de Robert de Clari, et donc le SST. Ce document signifie donc que le SST, qui était à Constantinople à la fin du XI^e siècle d'après l'*anonyme de Mercati* (A1), y était déjà présent en 958. Or l'*Homélie de Grégoire le Référendaire* de 944 cite les reliques de la Passion présentes à Constantinople auxquelles l'image d'Edesse vient se réunir : « *le roseau, les clous, la croix, les autres par lesquelles nous avons reçu miséricorde* » (Dubarle 1997, p. 24). Le Linceul n'y figurant pas explicitement, c'est un indice de son absence de Constantinople avant le 15 août 944, jour de l'arrivée de l'Image d'Edesse, et donc de son arrivée dans la ville entre ce jour et l'année 958. La fourchette de l'arrivée probable du SST à Constantinople se resserre. Comme nous l'avons déjà dit, il serait très surprenant que le « *linceul qui a porté Dieu* » aux dires de Constantin VII soit parvenu incognito dans la ville, et cela pendant le règne de ce même empereur, nécessairement très conscient de l'importance des reliques puisque son rétablissement sur le trône a été lié à l'arrivée de l'Image d'Edesse, comme l'indique l'*Histoire de l'image d'Edesse* (Wilson 1978, p. 327). À notre connaissance, aucun chroniqueur ne signale l'arrivée d'une relique susceptible d'être apparentée à un linceul entre 944 et 958 (Durand, p. 20), il nous semble donc vraisemblable que le Linceul soit arrivé à Constantinople avec l'Image d'Edesse le 15 août 944.

Était-ce donc, alors, le même objet que l'Image d'Edesse ? L'hypothèse de Wilson l'affirme, mais les six témoignages (A1, A2, A3, A4, A5, A6) s'y opposent, en signalant la coexistence du Linceul et de l'Image d'Edesse, comme nous venons de le voir. En particulier Nicolas Mésaritès (A5), certainement bien informé des dimensions des reliques impériales puisqu'étant leur gardien, qualifie l'image d'Edesse de serviette (χειρομακτρον). Une façon de sauver l'hypothèse de Wilson consiste à dire que les autorités byzantines, après avoir découvert que l'Image d'Edesse était le Linceul et portait la double image d'un corps, ne voulant pas démentir la tradition d'Edesse de l'image du visage du Christ, auraient fait réaliser une copie du visage du Linceul

et l'auraient présenté comme la véritable Image d'Edesse. Le Linceul-Image d'Edesse aurait ainsi été dédoublé en Linceul ayant enveloppé le corps du Christ et en Image d'Edesse fictive ayant la dimension de la partie restée visible du Linceul (Wilson 2010, p. 237). Cette possibilité de conciliation de données contradictoires s'appuie sur le très grand respect des Byzantins pour les traditions et permet d'expliquer l'appellation byzantine tardive de Mandylion. Il nous semble cependant qu'elle accuse trop facilement les autorités byzantines de mensonge délibéré alors que l'hypothèse de Wilson-Dubarle offre une meilleure explication de cette apparente contradiction.

Considérons maintenant l'hypothèse de Wilson-Dubarle. L'Image d'Edesse arrivant à Constantinople en 944 était composée du SST invisible et d'une copie du visage du SST visible disposé probablement sur le reliquaire du précédent. Découvrant cette réalité, les autorités byzantines, après peut-être une certaine hésitation, ont compris que le SST ne pouvait être que le Linceul du Christ des Évangiles et ont interprété la copie du visage comme l'image miraculeuse du visage du Christ en prenant à la lettre la légende d'Abgar, image appelée plus tard Mandylion pour la distinguer du Linceul. Ainsi s'explique la présence simultanée du Linceul et du Mandylion à Constantinople du ^x^e au ^{xiii}^e siècle, sans qu'il soit nécessaire d'accuser les Byzantins de tromperie mais seulement d'erreur d'interprétation du Mandylion. Il est possible aussi que certains d'entre eux se soient progressivement rendus compte de l'erreur et aient accordé moins d'importance au Mandylion, tout en continuant à le vénérer pour avoir représenté et côtoyé si longtemps le Linceul, et en conservant le secret pour ne pas démentir la tradition d'Edesse devenue celle de Constantinople.

Si cette explication est exacte, le SST serait le même objet que l'Image d'Edesse originale, mais serait distinct du Mandylion, reproduction partielle de l'Image d'Edesse originale. En somme, au ^{vi}^e siècle à Edesse, le SST aurait suscité une amplification de la légende d'Abgar, alors →

→ qu'au ^X^e siècle à Constantinople, la légende d'Abgar amplifiée aurait suscité l'interprétation miraculeuse du Mandyion, copie du visage du SST. Dans cette hypothèse, il y aurait donc eu, à la fois une influence de l'image sur la légende et de la légende sur une copie de l'image, mais à des époques différentes.

Objection 3 : L'indication de l'*Homélie de Grégoire le Référendaire*, selon laquelle l'Image d'Edesse reçue à Constantinople en 944 montrerait aussi la plaie du côté du Christ, concerne le SST et non pas l'Image d'Edesse. Nous avons déjà fait allusion à cette objection dans l'étude de la première objection ; elle est due à E. Poulle (2009, p. 764), dont la thèse est que l'image d'Edesse est totalement différente et indépendante du SST¹⁵.

L'*Homélie de Grégoire le Référendaire*, traduite et commentée par le R. P. Dubarle (1997), a été prononcée le 16 août 944 pour la réception officielle à Constantinople de l'Image d'Edesse devant les autorités du gouvernement impérial, quelques mois avant que Constantin VII Porphyrogénète ne retrouve son trône. Grégoire, d'après son titre de référendaire, était le clerc chargé des rapports entre le patriarche et l'empereur. Comme en témoigne le texte de son homélie, c'était un homme très cultivé, bon connaisseur de la littérature patristique. Porté vers l'interprétation théologique, il fait preuve d'un esprit sobrement objectif. Par exemple, il ne reproduit pas les enjolivements merveilleux de la légende d'Abgar que l'on trouve dans l'*Histoire de l'Image d'Edesse*. Étant donné ses fonctions et les allusions de son texte, il est possible qu'il ait bénéficié d'un examen de l'Image avant de prononcer son homélie, en tout cas il a certainement disposé d'une information puisée à bonnes sources et il ne manque pas de renvoyer à l'enquête ordonnée par l'empereur dans les archives d'Edesse. Ses interprétations théologiques sont nombreuses et parfois

15 • Manifestement, E. Poulle n'a pas eu connaissance de l'hypothèse de Wilson-Dubarle.

plutôt alambiquées, mais il nous semble que le commentaire du R. P. Dubarle aide bien à élucider ces difficultés byzantines et à en montrer la cohérence. Mais venons-en au passage en cause dans cette homélie.

À la fin de son homélie, au §25, Grégoire fait observer que l'Image d'Edesse ne ressemble pas du tout à une peinture ordinaire, et il décrit comment un peintre procéderait pour dessiner un visage, en s'inspirant d'un passage de saint Grégoire de Nysse. Au §26, il revient sur l'origine de cette dissemblance, déjà traitée au §11, mais en y ajoutant une information supplémentaire [ici dans la traduction littérale du R. P. Dubarle (1997, p. 28)]: « *Le (resplendissement¹⁶), d'autre part, - que chacun s'enthousiasme du récit - a été empreint par les seules sueurs d'agonie du visage du prince de la vie (Act 3,15), qui ont coulé comme des caillots de sang (Lc 22, 24) et par le doigt de Dieu (Ex 8,15; Dt 9,10). Ce sont elles les ornements qui ont coloré la réelle empreinte du Christ, car l'(empreinte), depuis qu'elles ont coulé, a été embellie par les gouttes de son propre côté. Les deux (choses) sont pleines d'enseignements: sang et eau là, ici sueur et forme (image). Ô égalité des choses, car elles (proviennent) d'un seul et même (être). Mais la source d'eau vive a été aussi considérée; et elle abreuve en enseignant que les sueurs réalisatrices d'images, que fait couler le flanc de la nature (commune) à chacun, ont le même réalisateur. »*

Il en ressort que l'image a été réalisée par la sueur d'agonie du visage et aussi embellie par l'eau et le sang de la plaie du côté du Christ, et donc que l'image ne montre pas seulement un visage mais aussi la plaie du côté du Christ puisqu'il faut faire intervenir le sang et l'eau provoqués par le coup de lance de la crucifixion pour l'interpréter.

E. Poulle (2009, p. 754), quant à lui, traduit le début du §26 de la façon suivante: « *Celui-ci* (le reflet, par oppo→

16 • C'est à dire l'image: en effet au §25 le mot resplendissement désigne l'image.

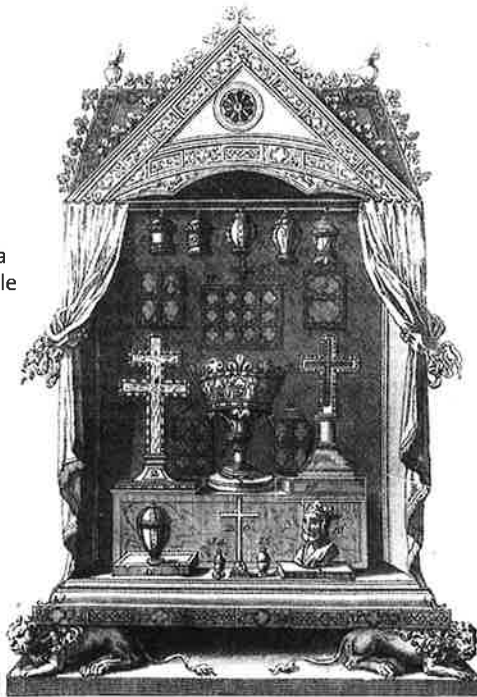
→ sition à la peinture) - *et que chacun soit pris d'enthousiasme à cette explication - a été imprimé par les seules sueurs d'agonie du visage du Maître de la vie, qui se sont égouttées comme des caillots ; elles sont le décalque du Christ, les beautés qui ont coloré car aussi ce à partir de quoi elles ont coulé est embelli par les gouttes de son propre flanc. Les deux sont pleins d'enseignements : là-bas du sang et de l'eau, ici de la sueur et la forme. »*

L'argument principal de E. Poulle est que l'*Homélie* fait ici allusion à une autre image engendrée par le sang et l'eau issus du côté du Christ, le véritable SST, différente de l'Image d'Edesse engendrée par les sueurs de l'agonie. C'est pourquoi il traduit le mot grec «εκει» par «là-bas» au lieu de «là» utilisé par le R. P. Dubarle, afin d'exprimer l'idée d'un plus grand éloignement entre les deux images supposées que celui entre deux emplacements différents sur la même image. Il nous semble que cette interprétation n'est pas vraiment imposée par le mot-à-mot. Elle n'est pas prouvée et reste seulement une possibilité, qui plus est peu compatible avec le sens général du texte de l'*Homélie*, comme on va le voir.

L'interprétation de E. Poulle, à savoir que l'*Homélie* ferait allusion à une autre image du Christ qui serait le SST, semble peu compatible avec la logique même du récit. En effet, l'*Homélie* est exclusivement consacrée à essayer d'expliquer et à commenter le caractère exceptionnel de l'Image d'Edesse, et l'on voit mal Grégoire, au moment où il veut en souligner la valeur, signaler hors propos une autre relique encore plus exceptionnelle car représentant tout le corps du Christ sans peinture ordinaire. Au §18, il se félicite qu'elle vienne rejoindre les autres reliques abritées par la ville impériale et il en énumère les principales : le roseau, les clous et la croix. Si le SST était déjà à Constantinople, on s'attendrait à ce que le Linceul du Christ soit cité à cet endroit, or il ne l'est pas. C'est donc qu'il n'est pas à Constantinople. Mais s'il n'est pas à Constantinople, comment se fait-il qu'une de ses particularités soit si bien connue des auditeurs

de Grégoire que celui-ci juge inutile de le désigner avec plus d'explications? Ajoutons que dans la façon dont Grégoire célèbre l'Image d'Edesse, tout indique que pour lui celle-ci est l'unique image qui peut être dite non faite de main d'homme. En bref, l'interprétation de E. Poulle nous paraît peu vraisemblable.

La châsse de la
Sainte-Chapelle



On notera aussi une autre différence de la traduction de E. Poulle : ce n'est pas l'empreinte qui est embellie par le sang, comme le traduit le R. P. Dubarle, mais « *ce à partir de quoi* » le sang a coulé, c'est à dire le côté de Jésus crucifié. Selon E. Poulle, Grégoire le Référendaire ferait ici seulement allusion au corps du Christ en Croix et non pas à un emplacement de l'image. Cette hypothèse avait déjà été avancée par P. A. Gramaglia, elle a été reprise récemment en anglais par M. Guscini (p. 85) et défendue en italien par →

→ A. Nicolotti (p. 64-65). Le R. P. Dubarle connaissait bien entendu l'hypothèse de P. A. Gramaglia, et l'avait longuement critiquée dans son commentaire (Dubarle 1997, p. 47-48) en la qualifiant d'« *interprétation bien peu naturelle* » : il serait en effet bien étrange que Grégoire le Référendaire ait voulu expliquer la coloration de l'empreinte par un simple rapprochement mental, sans contact physique, avec le corps du Christ percé par la lance. Le R. P. Dubarle remarque aussi que cette interprétation est en contradiction avec « *les sueurs réalisatrices d'image* » de la troisième phrase suivante. Par ailleurs, il ne nous semble pas qu'A. Nicolotti ait répondu convenablement à ces critiques. Par conséquent, nous adopterons la traduction du R. P. Dubarle, non seulement parce qu'elle est grammaticalement possible, sans contresens sur le « *depuis que* », mais aussi parce qu'elle est la seule en mesure de donner un sens cohérent au §26.

Objection 4 : Le Mandylion et le Linceul ont été cédés à Saint Louis par l'empereur latin de Constantinople et figuraient dans les reliques de la Sainte-Chapelle à Paris jusqu'à la Révolution, qui les a détruits. B. Flusin et J. Durand identifient le Mandylion et le Linceul parmi les reliques reçues par Saint Louis dans le catalogue de l'exposition du trésor de la Sainte-Chapelle au musée du Louvre en 2001 (Durand). Mais E. Poulle (2002) a fait une étude plus précise de cette question et critique cette identification insuffisamment motivée, du moins pour le Linceul.

Après la prise de Constantinople par les croisés, les reliques impériales de Sainte-Marie du Pharos, qui avaient été préservées du pillage¹⁷, étaient tombées aux mains de l'empereur latin de Constantinople. Une trentaine d'années après, devant la dégradation de la situation de l'empire latin, l'empereur Baudouin II se résolut à engager les derniers trésors qui lui restaient : les reliques impériales. C'est ainsi que Saint

17 • Ce n'était certainement pas le cas des reliques de Sainte-Marie des Blachernes.

Louis reçut à Paris en 1239 la couronne d'épines, puis le reste des autres reliques en 1241 et 1242 (Durand, p. 37). La Sainte-Chapelle, aussitôt construite pour les abriter, fut consacrée le 26 avril 1248. Ce chef-d'œuvre parisien devint ainsi le digne successeur de la chapelle impériale Sainte-Marie du Pharos de Constantinople. En juin 1247, Baudouin II accordait à Saint Louis une lettre de cession solennelle de ces reliques, dans laquelle il les authentifiait. Ce document a disparu, mais il en existe une copie authentifiée en 1415 ; une traduction de 1534 de cette copie a aussi disparu mais deux copies du XVIII^e siècle de cette traduction subsistent. Il existe également divers inventaires des reliques de la Sainte-Chapelle (Pouille 2002). Les reliquaires, offerts à la Convention par « la municipalité et la Société populaire de Franciade (ex et futur Saint-Denis) », furent fondus en 1793, et les reliques disparurent, sinon toutes, en tout cas les deux qui nous intéressent (Durand, p. 262).

La seule relique identifiable avec l'Image d'Edesse-Mandylion est la relique numéro 8 de la copie de 1415 (Durand, p. 32, 50). Dans la liste, celle-ci est intitulée « *Santam (Sanctam) toellam tabule insertam* ». Une des copies de la traduction de 1534 la désigne par : « *La Sainte Trelle*¹⁸, *insérée à la table où est la face de N.S.J.C.* » et la fait suivre d'une note où il est précisé : « *Et au regard du VIII^e article contenant la treille insérée à la table, (...) a esté finalement trouvée en un grand reliquaire ou tableau garni d'argent surdoré, où il y a apparence d'une effigie* » ; la note continue par une phrase plus obscure, peut-être rajoutée au XVIII^e siècle : « *lad. trelle comme consommée*¹⁹ *contre led. tableau, autour, environ et dans lad. effigie* » ; Les autres inventaires n'ont pas respecté l'ordre de la liste de 1415, cependant on peut retrouver cette relique, en fin de liste comme s'il s'agissait d'une relique mineure, sous le nom de « *Véronique ou sainte face* ». Un inventaire de 1740 donne les dimensions de la boîte qui contenait la « sainte face » : →

18 • Il y a eu erreur de lecture du copiste et il faut comprendre *Toille*.

19 • C'est à dire presque disparue.

→ 22 pouces de long sur 15 pouces de large, soit environ 60 cm sur 40 cm (Pouille 2002 ; Durand, p. 70). En résumé, la toile sur laquelle se trouvait la sainte face, sans doute en très mauvais état, était insérée à l'intérieur d'une grande boîte de l'épaisseur d'un tableau, sur laquelle figurait une reproduction de cette sainte face.

L'identification de cette sainte face sur tissu avec l'Image d'Edesse-Mandylion, dont **Robert de Clari** (p. 173) avait vu le reliquaire suspendu à Sainte-Marie du Pharos, est très vraisemblable. Elle faisait partie des reliques impériales de cette chapelle qui n'a pas été pillée. Elle était donc en possession de Baudouin II, et elle est parvenue à Saint Louis avec le lot de reliques de 1241 (Durand, p. 39, 70). On doit remarquer que cela est incompatible avec l'hypothèse de Wilson qui assimile le Mandylion et le SST mais est parfaitement compatible avec l'hypothèse de Wilson-Dubarle qui distingue l'Image d'Edesse originale (SST) du Mandylion (copie du visage du SST). Dans cette dernière hypothèse, la sainte face de la Sainte-Chapelle serait donc le Mandylion : copie du visage du SST réalisée avant le VI^e siècle à Edesse. Il n'y aurait rien d'étonnant à ce que cette très ancienne reproduction ait quasiment disparu au XVIII^e siècle, au cas où elle n'aurait pas été conservée avec suffisamment de précautions. Par ailleurs, le reliquaire contenant la sainte face (Mandylion) est resté inchangé depuis Constantinople. Il est possible que les Byzantins, pour conserver le Mandylion, aient respecté la même disposition que les Édessiens pour conserver le SST. Dans ce cas, à Edesse, le SST aurait été inséré dans une grande boîte, d'épaisseur faible mais suffisante pour contenir le SST plié en huit, à la surface de laquelle aurait été fixée une reproduction du visage qui serait devenue plus tard à Constantinople le Mandylion.

Le Linceul est identifié avec la relique numéro 16 de la copie de 1415, intitulée « *Partem sudarii quo involutum fuit corpus ejus in sepulcro* », traduite en 1534 par : « *Une partie du suaire, auquel fut enveloppé son corps au sepulchre* » (Durand, p. 32, 50, 87). Dans les inventaires ultérieurs, cette

relique est désignée par « *De sindone domini* » ou « *Du saint Suaire* ». Elle est contenue dans une boîte de dimension restreinte (Pouille 2002), et ne peut revendiquer la dimension d'un linceul qui aurait enveloppé entièrement un homme. Il peut s'agir d'une partie des linges funéraires signalés dans les documents byzantins, qui serait parvenue à Paris dans le lot de reliques de 1242 (Durand, p. 40). Mais il ne s'agit en aucun cas du Linceul vu par Robert de Clari ou du Suaire de Nicolas Mésaritès (Pouille 2002 ; 2009, p. 772). Dans le catalogue de l'exposition du trésor de la Sainte-Chapelle, on remarquera enfin que B. Flusin et J. Durand, dans leur interprétation des documents byzantins, maintiennent une certaine équivoque entre Linceul et linges funéraires, sans doute pour éviter d'avoir à le relier au Linceul de Robert de Clari et par suite au SST.

On sait aussi que cette « *partem sudarii* » reçue par Saint Louis ne peut avoir fait partie du SST. En effet, Saint Louis en avait distribué des fragments à différentes églises. Or, C. Barta et plusieurs chercheurs du Centro Español de Sindonologia ont retrouvé un de ces échantillons à la cathédrale de Tolède, et ont montré que le tissage n'était pas le même que celui du SST.

Conclusion de l'examen des arguments contre l'identité :

Il existe des témoignages fiables de l'existence avant 1204 à Constantinople d'un linceul portant une image telle que l'on peut dire qu'il a enveloppé le Christ dans sa sépulture. Ces témoignages, ajoutés au manuscrit Pray, certifient que le SST était présent à Constantinople. Il existe aussi des indices que le SST soit parvenu dans la ville avec l'Image d'Edesse en 944, et des témoignages latins que le linge associé à la légende d'Abgar portait l'image d'un corps. Enfin, il est également avéré que l'image d'un visage associée à la légende d'Abgar, appelée Mandylion, était conservée simultanément avec le Linceul à Constantinople et fut plus tard transférée à Paris avant d'être détruite à la Révolution. →

→ L'hypothèse initiale de Wilson d'une identité SST-Image d'Édesse (Mandyliion) n'est pas compatible avec ces constatations, sauf à supposer que les Byzantins aient commis un faux en reliques en réalisant le Mandyliion. Mais l'hypothèse de Wilson-Dubarle d'une identité SST-Image d'Édesse originale est compatible avec elles, le Mandyliion étant alors une reproduction du visage du SST fixée sur son reliquaire reçu par les Byzantins en 944. Cependant nous n'avons pas encore de preuves formelles de l'identité SST-Image d'Édesse originale. Ces preuves nous seront fournies par une analyse plus approfondie des documents byzantins sur la réception de l'Image d'Édesse à Constantinople.

VI. Les arguments pour l'identité

Les deux documents byzantins rédigés pour célébrer l'arrivée de l'Image d'Édesse à Constantinople en 944, à savoir l'*Histoire de l'Image d'Édesse* et l'*Homélie de Grégoire le Référendaire*, traitent exclusivement de cette image. L'*Histoire* est un peu plus tardive que l'*Homélie*, et son auteur connaissait certainement l'*Homélie* quand il a écrit son texte, comme l'a indiqué le R. P. Dubarle. L'*Histoire* a été inspirée par l'empereur Constantin VII pendant son règne (945-959), empereur qui, rappelons-le, avait certainement observé l'image et possédait une certaine expertise dans le domaine de la peinture d'icônes. Traitant du même sujet et se référant tous les deux à la tradition et aux archives d'Édesse, les deux textes sont pourtant assez différents. L'*Histoire* ne s'élève pas aux hauteurs théologiques de l'*Homélie* et enjolive son récit de détails merveilleux sur la légende d'Abgar que l'*Homélie* ne retient pas. Son apparence très légendaire a peut-être incité certains auteurs à trop la négliger. En somme, l'*Histoire* paraît suivre beaucoup plus étroitement la tradition merveilleuse d'Édesse que l'*Homélie*. D'ailleurs elle rappelle, à titre de possibilité, l'origine de l'Image soutenue par les *Actes de Thaddée*, ce que l'*Homélie* ne juge pas bon de faire. Un peu

paradoxalement, l'*Histoire* est aussi un peu plus riche en détails concrets sur la description de l'Image que l'*Homélie*. Peut-on dire que ces deux textes s'adressent à des publics différents avec des objectifs différents, l'*Homélie* aux autorités de Constantinople qui s'interrogent sur l'Image et l'*Histoire* au peuple de la ville pour qu'il adhère à la tradition et prenne confiance dans la fonction protectrice de l'Image et aussi sans doute pour raffermir Constantin VII sur son trône ?

Nous allons d'abord extraire de l'*Histoire de l'Image d'Edesse* les passages qui donnent des renseignements sur l'image (ces passages sont cités ici dans la traduction²⁰ du R. P. Dubarle (1985, p. 68-70). Lorsque ces passages sont extraits du récit de la légende d'Abgar, nous l'indiquerons par la mention (Tradition d'Edesse).

-I1- *Au sujet de l'impression de la forme théandrique (...) qui a été imprimée sans peinture (...)*

-I2- *Quant à la cause pour laquelle, grâce à une sécrétion liquide, sans couleurs ni art de peinture, l'apparence du visage s'est formée sur le tissu de lin (...) qu'aime à rechercher soigneusement celui qui s'applique aux réalités en physicien, il faut l'abandonner à l'inaccessible sagesse de Dieu.*

-I3- *Sur le point principal du sujet tous sont d'accord et conviennent que la forme a été imprimée de manière merveilleuse dans le tissu par le visage du Seigneur.*

-I4- *... dans l'agonie ... lorsque sa sueur coula comme des gouttes de sang, (...) alors (...) il (...) essuya l'épanchement de ses sueurs (Tradition d'Edesse).*

-I5- *Aussitôt s'imprima cette empreinte visible (Tradition d'Edesse).*

-I6- *Thaddée répondit en faisant connaître (...) la formation (de l'image) sans couleurs au moyen des sueurs (Tradition d'Edesse).*

→

20 • Le R. P. Dubarle ne donne pas la traduction française complète de l'*Histoire*; celle-ci peut être trouvée, à partir de l'anglais, dans (Wilson 1998, p 315).

→ Nous faisons de même avec l'*Homélie de Grégoire le Référendaire* donnée intégralement par le R. P. Dubarle (1997, p. 14-29) avec le texte grec en regard de sa traduction française. Les phrases de Grégoire étant plus complexes, nous avons dû citer des passages plus longs pour ne pas perdre le sens du texte.

-G1- *La solennité est extraordinaire, car (l'est) aussi ce pour quoi on s'est rassemblé, et c'est bien au-dessus de l'intelligence. (...) celui qui s'efforce de lui appliquer (...) des pensées (...) grâce auxquelles on raconte que l'infaisable a été fait (...) (celui-là) est justement comparable à celui qui ose mesurer l'infini par la raison (p. 14).*

-G2- *... par le simple attouchement du visage du Christ, il a été fait le portrait de sa forme (...) (p. 16).*

-G3- *(...) car je ne vois pas qu'elle soit faite de couleurs habituelles (...) (p. 18) (Tradition d'Edesse).*

-G4- *Et lui, quand il redoutait sa passion volontaire (...) prenant ce linge, essuya les sueurs que dans son appréhension son visage avait laissé couler comme des caillots de sang (...) il imprima dans le linge le resplendissement de sa forme (p. 20) (Tradition d'Edesse).*

-G5- *(...) tu essuies la sueur de la forme (nature) que tu as revêtue et la (sueur) essuyée est formée (en) ton effigie pleinement semblable (...) (p. 22).*

-G6- *(...) si nous considérons par quelles beautés est dépeint le resplendissement (image) surnaturel. Car ce ne sont pas les (moyens) grâce auxquels la peinture forme les images (...) qui ont aussi dessiné le resplendissement (p. 26).*

-G7- *Le (resplendissement), d'autre part, (...) a été empreint par les seules sueurs d'agonie du visage du prince de la vie, qui ont coulé comme des caillots de sang et par le doigt de Dieu. Ce sont elles les ornements qui ont coloré la réelle empreinte du Christ, car l'(empreinte), depuis qu'elles ont coulé, a été embellie par les gouttes de son propre côté. Les deux (choses) sont pleines d'enseignement : sang et eau là, ici sueur et forme (image) (...) les sueurs réalisatrices d'image que fait couler le flanc de la nature (commune) à chacun, ont le même réalisateur (p. 28).*

Détaillons les différentes informations sur l'Image d'Edesse contenues explicitement, ou par déduction pour les points 9 et 11, dans les citations précédentes de nos deux textes byzantins du X^e siècle.

- 1) Il s'agit d'une empreinte visible (I5).
- 2) Elle a la forme d'un visage (I2, I3, G2, G4, G7).
- 3) Elle est imprimée sur un tissu (I2, I3, G4).
- 4) Un tissu de lin (I2).
- 5) Elle est imprimée sans peinture (I1, I2, G6).
- 6) Elle est faite sans couleurs, autrement dit c'est une image monochrome (I2, I6, G3).
- 7) Elle est colorée par des gouttes de sang (I4, G4, G7).
- 8) Ce sang « embellit » l'image (G7)²¹.
- 9) Elle comporte plus qu'un visage puisque l'eau et le sang de la plaie du côté du Christ ont contribué à la réaliser (G7)²².
- 10) Elle suscite la discussion, sa réalisation est inexplicable (I2, I3, G1).
- 11) C'est probablement une image négative (I4, G2, G4)²³.

Ces onze points relevés sur l'Image d'Edesse correspondent tous au SST. En effet, celui-ci comporte une image monochrome, sans peinture, cryptée sous la forme d'un négatif photographique, sur un tissu de lin, sur laquelle on discerne un visage et plus difficilement la double silhouette d'un corps humain, avec des taches de couleur rouge carmin sur le visage et le reste du corps, qui peuvent se comprendre →

21 • Cette observation est peut-être subjective, mais pour montrer qu'elle n'est pas dénuée de réalité nous nous permettons d'ajouter ce petit témoignage personnel : bien avant d'avoir analysé le texte de l'*Homélie*, nous avons bénéficié d'une ostension du SST en 2000 avec un éclairage correspondant à la lumière du jour et pendant une durée de plus d'une heure ; nous avons alors fait la constatation de cet étrange embellissement de l'image due aux taches rouges typiques d'un écoulement sanguin qui y figurent.

22 • Point contesté par E. Poulle, mais pas de façon suffisamment convaincante.

23 • Une explication est nécessaire. Appliquer un linge sur un visage couvert de sueurs implique que la sueur laissera sur ce linge des traces de nature négative car seules les parties de ce visage les plus en relief en contact avec le linge seront marquées, ce qui correspond à la négativité. Les anciens ignoraient évidemment le concept d'image négative, qui ne date que de l'invention de la photographie, mais ne pouvaient pas ignorer ce fait d'observation courante.

→ comme des taches de sang. Après plus de cent ans de recherche, on ne sait toujours pas expliquer comment l'image a pu être réalisée (Saillard). Le caractère le plus important à cet égard est l'absence de peinture, bien établie par les études du STURP et pressentie auparavant par différents auteurs : à l'emplacement de l'image, il n'y a pas de matière ajoutée au tissu pouvant constituer une peinture, ni pigment ni liant ni poudre sur et entre les fibres (diamètre d'environ 10 microns) des fils du tissu. L'image provient seulement de certaines fibres également colorées à la surface des fils, et son intensité dépend de la plus ou moins grande densité de fibres colorées. Si l'on a eu la chance d'observer de près le SST sous éclairage naturel, on est frappé par la grande finesse de cette image sans contours, en particulier on constate deux qualités difficilement réalisables simultanément par un peintre : l'extrême pâleur de l'image et son aspect flou et nuancé qui n'apparaît vraiment que si l'on renforce le contraste par la photographie. Remarquons que la mention de l'absence de peinture provient des deux auteurs byzantins eux-mêmes et ne se trouve pas dans leur transcription de la tradition d'Edesse, cela signifie que ce caractère a été découvert par les Byzantins. Il n'est nullement invraisemblable que des experts en peinture d'icônes, mis en présence du SST, aient pu constater par l'observation que l'image ne ressemblait à aucune peinture connue et ainsi aient pu devancer de mille ans la découverte actuelle de l'absence de peinture sans disposer de nos moyens d'analyse. Le SST est la seule image sur tissu d'origine ancienne à posséder ce caractère. Il n'y a donc aucune équivoque sur l'identification de l'Image d'Edesse avec le SST : si l'Image d'Edesse est sans peinture comme le disent *l'Histoire de l'Image d'Edesse* et *l'Homélie de Grégoire le Référendaire*, alors celle-ci et le SST sont certainement un seul et même objet. Les autres caractères, à savoir le tissu de lin, la monochromie, les taches de sang sur le visage et le côté qui « embellissent » l'image monochrome, la probable négativité et la réalisation inexplicquée, renforcent, si besoin était, cette conclusion. Il nous semble donc qu'il ne peut pas y avoir de doutes sur l'identité SST-Image d'Edesse.

Examinons enfin une dernière objection : les Byzantins auraient parlé en méconnaissance de cause simplement pour illustrer et enjoliver la tradition d'Edesse d'une image « non faite de main d'homme ». Mais comment ces deux auteurs du ^xe siècle auraient-ils pu imaginer sans erreurs des caractéristiques inédites, absentes de l'Image d'Edesse selon cette objection, et qui se retrouveraient toutes plus tard réellement sur le SST ? Cette objection ne paraît pas soutenable, à moins d'invoquer un incroyable hasard. Si ces caractéristiques sont signalées par ces auteurs, cela ne peut être que parce qu'elles ont été réellement observées. Et cela n'a pu que renforcer leur conviction que l'image « n'était pas faite de main d'homme », comme d'ailleurs le sous-entend Grégoire le Référendaire « *ce n'est pas la seule tradition, mais les observateurs qui établissent ce qu'est l'(objet) honoré* » (Dubarle 1997, p. 14). En fait, l'écueil auquel se heurtent certains des détracteurs de l'identité est l'existence d'une image qui puisse être dite inexplicable par l'action d'un homme. Les images dites « *acheiropoietos* » étant pour eux des produits typiques de l'imagination humaine, ils n'avaient pas prévu l'existence d'une image réellement inexplicable. Accordons-leur que ceci paraît invraisemblable ou trop beau pour être vrai, mais il se trouve que cette invraisemblance s'est réalisée une fois, le SST en est le témoin. C'est pourquoi l'on cherche et l'on cherchera à annuler ou faire disparaître son témoignage. Le scandale de l'image du corps nu d'un crucifié pour certains judéo-chrétiens est devenu le scandale d'une image inexplicable pour certains rationalistes contemporains.

VII Conclusion

Nous venons donc de montrer que l'image venue d'Edesse, reçue à Constantinople en 944 et associée à la légende d'Abgar ne pouvait être que l'actuel SST. Nous avons aussi vu que l'image appelée plus tard Mandylion et associée également à la légende d'Abgar ne pouvait pas être le SST. Il s'ensuit donc qu'il y a deux linges associés à la légende d'Abgar, le SST et le Mandylion. Ce dernier étant très vraisemblablement une reproduction du visage du premier, présente sur le reliquaire de l'Image d'Edesse reçu à Constantinople en 944. L'hypothèse de Wilson-Dubarle se trouve bien confirmée, et les Byzantins du x^e siècle ont très probablement commis une erreur d'interprétation en attribuant le Mandylion à la légende d'Abgar alors que celle-ci était sans doute destinée à expliquer ce que les Édessiens avaient compris du SST.

Pour terminer, nous aimerions emprunter à l'*Histoire de l'Image d'Edesse* inspirée par l'empereur Constantin VII, un passage encore pertinent pour les études actuelles sur le SST, dans la traduction du R. P. Dubarle (1985, p. 69) : « *Quant à la cause pour laquelle, grâce à une sécrétion liquide, sans couleurs ni art de peinture, l'apparence du visage s'est formée sur le tissu de lin et comment ce qui résultait d'une matière si corruptible n'a subi par le temps aucune corruption et tous les autres sujets qu'aime à rechercher soigneusement celui qui s'applique aux réalités en physicien, il faut l'abandonner à l'inaccessible sagesse de Dieu. Je sais bien que si quelqu'un est jaloux de tout discuter rigoureusement dans son esprit, il sera en danger d'être amené à une ignorance complète et de tomber dans un gouffre d'incompréhension ; il sera frustré au sujet des choses grandes et importantes, pour ne pas sembler en concéder de petites.* » ●

Références

- Barberis 2010** : B. Barberis, *Communication privée du Centro Internazionale di Sindonologia au CIELT* (2010).
- Barberis 2013** : B. Barberis, P. Savarino, *1992-2002, 10 ans d'événements importants dans l'histoire du Saint Suaire*, Revue Internationale du Linceul de Turin, N.37 (2013), p. 34.
- Barta** : C. Barta, D. Duque, *L'échantillon du Sindon de Constantinople conservé à Tolède*, Revue Internationale du Linceul de Turin, N.21 (2001), p. 34, et, N.15-16 (2000), p. 20.
- Boespflug** : J. Boespflug, *Dieu et ses images*, Bayard, Montrouge, 2011.
- Cayré** : F. Cayré, A.A., *Patrologie et histoire de la théologie*, T2, Desclée et Cie, Paris, 1945.
- Cigaar** : K. N. Cigaar, *Une description de Constantinople dans le Tarragoneusis 55*, Revue des études byzantines, V. 53, 1995, pp. 117-140.
- Delacroix-Besnier** : C. Delacroix-Besnier, *Communication au conseil scientifique du CIELT* (Mars 2006).
- Dubarle 1985** : A.-M. Dubarle, *Histoire ancienne du linceul de Turin, jusqu'au XIII^e siècle*, O.E.I.L., Paris, 1985.
- Dubarle 1997** : A.-M. Dubarle, *L'Homélie de Grégoire le Référendaire pour la réception de l'Image d'Edesse*, Revue des études byzantines, V.55, 1997, pp. 5-51.
- Dubarle 1998** : A.-M. Dubarle, H. Leynen, *Histoire ancienne du linceul de Turin*, T2 944-1356, François-Xavier de Guibert, Paris, 1998.
- Durand** : J. Durand, M.-P. Laffitte (Commissaires de l'exposition), *Le trésor de la Sainte-Chapelle*, Éditions de la Réunion des musées nationaux, Paris, 2001.
- Eusèbe de Césarée** : *Histoire ecclésiastique, Livres I-IV*, p. 40, Éditions du Cerf, Paris, 1986.
- Évagre le Scholastique** : *Histoire ecclésiastique*, Patrologie grecque de Migne 86, 2415-2866.
- Fiey** : J. M. Fiey, *Image d'Edesse ou Linceul de Turin, qu'est-ce qui a été transféré à Constantinople en 944 ?*, Revue d'Histoire Ecclésiastique, Vol. 82 (1987), N.2, pp. 271-277.
- Flusin** : B. Flusin, *Didascalie de Constantin Stilbès sur le mandylion et la sainte tuile*, Revue des études byzantines, V.55, 1997, pp. 53-79.
- Gramaglia** : *Ancora la Sindone di Torino*, Rivista di Storia e Letteratura Religiosa 27, 1991, pp. 85-114.
- Grousset** : R. Grousset, *Histoire des croisades et du royaume franc de Jérusalem*, II, 1131-1187, Perrin, Paris, 2006.

- Guscini** : M. Guscini, *The Image of Edessa*, Brill, Boston, 2009.
- Jackson** : J. Jackson, *New evidence that the Turin Shroud was the Mandylion*, Actes du symposium scientifique international Rome 1993, p. 301, François-Xavier de Guibert, Paris, 1995.
- Lejeune** : J. Lejeune, *Étude topologique des Suaire de Turin, de Lier et de Pray*, Actes du symposium scientifique international Rome 1993, p.103, François-Xavier de Guibert, Paris, 1995.
- Lévêque** : J. Lévêque, R. Pugeaut, *Le Saint-Suaire revisité*, Éditions du Jubilé, 2003.
- Longnon** : J. Longnon, *L'empire latin de Constantinople et la principauté de Morée*, Payot, Paris, 1949.
- Maraval** : P. Maraval, *Égypte, Journal de voyage*, Éditions du Cerf, Paris, 1982.
- Nicolotti** : A. Nicolotti, *Dal Mandylion di Edessa alla Sindone di Torino*, Edizioni dell'Orso, Alessandria, 2011.
- Pouille 2002** : E. Pouille, *À propos des reliques de la Passion à la Sainte-Chapelle*, Revue Internationale du Linceul de Turin, N.23 (2002), p.12.
- Pouille 2003** : E. Pouille, *Le Saint Suaire et la datation du codex Pray*, Revue Internationale du Linceul de Turin, N.25 (2003), p. 6.
- Pouille 2009** : E. Pouille, *Les sources de l'histoire du Linceul de Turin*, Revue d'Histoire Ecclésiastique, Vol. 104 (2009), N.3-4, pp. 747-782.
- Raffard de Brienne** : D. Raffard de Brienne, *Dictionnaire du Linceul de Turin*, Éditions de Paris, Paris, 1997.
- Riedmatten 2004** : P. de Riedmatten, *Parcours personnel dans le manuscrit de Skylitzès*, Montre-nous ton visage, 30 (2004), p.14-23.
- Riedmatten 2007** : P. de Riedmatten, *La sainte Face de Laon*, Montre-nous Ton Visage, 36 (2007).
- Robert de Clari** : *La conquête de Constantinople*, Honoré Champion, Paris, 2004.
- Rouche** : M. Rouche, *Les origines du christianisme*, Hachette, Paris, 2007.
- Saillard** : Y. Saillard, *L'inexplicable image, étude critique d'un véritable défi scientifique*, Revue Internationale du Linceul de Turin, N.33/34 (2010), p. 24.
- Wilson 1978** : I. Wilson, *Le Suaire de Turin*, Albin Michel, Paris, 1978.
- Wilson 2010** : I. Wilson, *L'énigme du Suaire*, Albin Michel, Paris, 2010.
- Zaninotto** : G. Zaninotto, *L'immagine Edessena : Impronta dell'intera persona di Cristo. Nuove conferme dal codex Vossianus Latinus Q 69 del sec.X*, Actes du symposium scientifique international Rome 1993, p. 57, François-Xavier de Guibert, Paris, 1995.

IN MEMORIAM

Dorothy Crispino

17 janvier 1916 - 16 août 2014

Le CIELT vient de perdre une de ses inspiratrices les plus remarquables !

Depuis la création du CIELT en 1989, un an après les désastreux résultats de la datation par le C14, Dorothy avait accepté d'être notre représentante aux États-Unis.

Ses relations en sindonologie aux USA et en Italie ont fait d'elle une collaboratrice essentielle du premier président du CIELT André van Cauwenberg. Parlant aussi bien le français que l'italien, elle fut au centre de tous les congrès en France, aidant le Conseil Scientifique lors des appels à contribution des auteurs et du choix des articles.

Elle a publié plusieurs essais sur l'histoire du Saint Suaire dans les revues du CIELT. Son intelligence et son exigence intellectuelle faisaient d'elle une critique d'une grande finesse dans tous les champs de la recherche, sévère envers les travaux peu rigoureux, et sachant reconnaître la qualité des meilleurs. Son œuvre la plus remarquable est sa revue *Shroud Spectrum International* et son dernier livre, *The Orphaned Manuscript*, est consacré aux publications d'Alan Adler.

Cette grande dame a gagné l'admiration des Français et est devenue une référence.

Qu'elle repose en paix, dans la Paix du Christ, le Seigneur qu'elle reconnaissait, comme Marie-Madeleine avant elle, dans le Suaire de Turin. ●

Marcel Alonso

Expert International en Géoscience
Ingénieur de recherches sur le Linceul de Turin

Les anciens numéros de cette revue sont encore disponibles. Leur contenu est toujours d'actualité. Complétez votre documentation sur le Linceul de Turin et soutenez l'action du CIELT. Prix promotionnel : 3 numéros de la RILT pour 15 euros franco.

Merci de commander au moyen du bulletin d'abonnement

PRINCIPAUX ARTICLES DE CHAQUE NUMÉRO :

- N° 1** Les copies du Linceul • L'image de l'ombilic • Joseph d'Arimatee, le saint Graal et l'icône d'Edesse
- N° 2** Des monnaies sur les yeux • Le Linceul, le Graal et la Champagne
- N° 3** La recherche d'écritures sur le Linceul • Pour en finir avec les thèses de MM. Ivanov et Kouznetsov sur le « rajoinissement » du carbone 14 du Linceul après l'incendie de 1532
- N° 4** Le suaire d'Oviédo
- N° 5** III^e symposium international (Nice 1997) • L'incendie de Turin d'avril 1997 • Le Suaire d'Oviédo n'est pas le soudarion johannique
- N° 6** Principes et règles de l'expertise : application au Linceul • La conservation du Linceul • Le Linceul de Turin et l'évangile de saint Jean • Le Cardinal Ballesterio remet en cause les expériences au carbone 14 de 1988
- N° 7** L'occultation du 21 avril 1902 à l'Académie des sciences • Le suaire de Cahors ou « Sainte coiffe »
- N° 8-9** Les origines du CIELT • Saint Jean et le Linceul • Quelques hypothèses sur les causes de la mort de Jésus en Croix
- N° 10** Les thèses de MM. Ivanov et Kouznetsov rebondissent • Du Linceul de Turin à la tunique d'Argenteuil
- N° 11** Congrès de Turin (juin 1998) • À propos de l'absence des pouces sur l'image du Crucifié du Linceul • L'image du Messie et le bienheureux Daniel de Galash à Edesse • L'urnella du pape Jean VII et le Suaire
- N° 12** Débat : les traces d'écriture sur le Linceul, mirage ou réalité ? • Réflexions à propos des « fantômes d'écriture » • Réponse à Robert Badinter • Robert de Clari
- N° 13** De nouvelles preuves pour le Suaire de Jésus • Congrès à Rome sur les reliques du Christ (mai 1999) • Examen de l'envers du Linceul • L'incendie de 1532 et le carbone 14
- N° 14** Jésus a-t-il signé le Linceul de son nom ? • Le voyage de Geoffroy de Charny à Smyrne
- N° 15-16** Les découvertes du xx^e siècle (réunion publique Paris mai 1999) • Les dimensions du Linceul • Site internet • L'échantillon du Sindon de Constantinople conservé à Tolède ? • Le témoignage des Clarisses de Chambéry en 1534 • Apostolat en Chine avec le Saint Suaire • À propos de la formation de l'image sur le Linceul • Les effets de la carboxylation sur la datation
- N° 17** Symposium de Turin (mars 2000) • Témoignage pour l'an 2000 : le Linceul de Turin (réunion publique Paris mai 1999) • La passage du Saint Suaire au château de Montfort • Un témoignage antique sur le Linceul : le chrétien Zachée • Fides et Ratio • Jésus a-t-il signé le Linceul de son nom ? (réponse) • Dossier : déchiffrera-t-on l'empreinte génétique de l'homme du Suaire ? • L'analyse génétique des taches de sang du Linceul
- N° 18** Dossier : l'analyse physico-chimique • Les ostensions du Linceul dans l'histoire (réunion publique mai 1999)
- N° 19** Dossier médical : les causes de la mort • Découvertes photographiques sur le Linceul • L'ostension de Pie VII
- N° 20** Le Saint Sépulcre de Jérusalem • Le Grand Khan et le Linceul • Dossier médical suite et fin • Auguste Coutin sculpteur du Christ
- N° 21** Le trésor de Saint-Marc de Venise • L'échantillon de Tolède (suite) • Dossier : Nature des images corporelles
- N° 22** La taille du Linceul • La blessure du poignet : nouvelle analyse photographique • Datation du Linceul
- N° 23** Les larmes au coin de l'œil droit • Histoire du Linceul jusqu'à environ 1350 • À propos des reliques de la Passion à la Sainte-Chapelle
- N° 24** 4^e symposium scientifique du CIELT • Le Méreau de Cluny • Le mystère de l'image
- N° 25** Le Codex Pray • Linceul 2002, la nouvelle image
- N° 26** La restauration de 2002 • Dossier « Soudarion » • Symposium Paris 2002 • La Passion de Mel Gibson
- N° 27** Le Saint Suaire : l'actualité de ces trois dernières années • Réponse à *Science et Vie*
- N° 28** Nouvelles argumentations sur le C14
- N° 29** Ulysse Chevalier : une « icône » qu'on abat !
- N° 30** À Dieu pour deux amis • Nouvelle interprétation de l'image du Linceul
- N° 31** Le traitement sismique sur le Linceul • La BBC et le carbone 14
- N° 32** Sanguis Christi
- N° 33/34** Le pli primitif • La bande latérale • L'inexplicable image
- N° 35** De Constantinople aux Templiers
- N° 36** Les plaies de la face du Christ
- N° 37** 1992-2002 : dix ans d'événements

Revue Internationale du Linceul de Turin

BULLETIN D'ABONNEMENT

à adresser avec votre règlement à C.I.E.L.T. 2, rue de Noailles 78000 Versailles

B U L L E T I N D ' A B O N N E M E N T

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Code Postal: _____ Ville: _____

Adresse électronique: _____

Je m'abonne à partir du prochain numéro – soit quatre numéros:
(39, 40, 41, 42) – soit la somme de : 30 €

Abonnement de soutien : 45 €

Je désire recevoir les anciens numéros suivants
(7,50 € par numéro, 15 € les trois)

- N°1 / N°2 / N°3 / N°4 / N°5 / N°6 / N°7 / N°8 / N°9 / N°10
 N°11 / N°12 / N°13 / N°14 / N°15 / N°16 / N°17 / N°18 / N°19
 N°20 / N°21 / N°22 / N°23 / N°24 / N°25 / N°26 / N°27 / N°28 / N°29
 N°30 / N°31 / N°32 / N°33-34 / N°35 / N°36 / N°37

Je désire recevoir les *Actes du symposium scientifique du CIELT de Nice*
1997 (42 € franco)

Je verse un don de _____ € (reçu fiscal à partir de 20 €)

Conformément à la loi Informatique et Liberté, vous disposez d'un droit d'accès aux données personnelles vous concernant.

Le règlement se fait par chèque bancaire ou postal, à l'ordre du C.I.E.L.T.
Pour les abonnements émanant de non résidents en France, prière de régler par chèque bancaire en euros tiré sur une banque établie en France, ou par mandat postal international, ou par virement au compte suivant :

CIELT N°30004 01385 00007952977 02 BNP Agence Niel-Demours,
2, rue de Noailles 78000 Versailles
IBAN FR 76 3000 4013 8500 0079 5297 702
BIC BNP AFRPPTE

Revue Internationale du Linceul de Turin

Subscription form

à adresser avec votre règlement à C.I.E.L.T. 33, rue du Calvaire 92210 Saint-Cloud

S U B S C R I P T I O N F O R M

Name: _____ Christian Name: _____

Address: _____

Postcode: _____ City: _____

E-mail address: _____

I enclose payment of the subscription fee starting from the next RILT issue,
39-40-41-42, i.e. a total of : 35 € (except UE and Swiss)

Support: 45 €

I would like to receive issues (7,50 euros by issue, 15 euros postage included
for three issues)

- N°1 / N°2 / N°3 / N°4 / N°5 / N°6 / N°7 / N°8 / N°9 / N°10
 N°11 / N°12 / N°13 / N°14 / N°15 / N°16 / N°17 / N°18 / N°19
 N°20 / N°21 / N°22 / N°23 / N°24 / N°25 / N°26 / N°27 / N°28 / N°29
 N°30 / N°31 / N°32 / N°33-34 / N°35 / N°36 / N°37

I would like to receive the *Actes du symposium du CIELT de Nice 1997*
(42 € postage paid)

NB: payment by cheque made payable to the CIELT - For subscription from persons not
living in France, please pay by cheque in euros drawn from a bank established in France,
or by international postal order, or by making a transfer to the CIELT account number:

CIELT N°30004 01385 00007952977 02 BNP Agence Niel-Demours,
2, rue de Noailles 78000 Versailles
IBAN FR 76 3000 4013 8500 0079 5297 702
BIC BNP AFRPPPTE

